de recharches archéologiques préventives

Bouches du-Rhône, Fuveau

Chapelle Saint-Michel

Muriel Vecchione

Sond.1

Sond.2

Sond.2

Sond.2

MR07

MR07

MR03

MR03

MR04

MR04

MR04

MR04

MR05

MR04

MR06

MR01

MR06

MR01

MR07

MR01

MR01

MR01

MR01

MR01

MR01

MR02

MR01

MR02

MR01

MR02

MR01

MR02

MR02

MR03

MR03

MR04

MR04

MR04

MR05

MR04

MR06

MR06

MR06

MR06

MR06

MR06

MR06

MR06

MR06

MR07

MR07

MR07

MR07

MR08

MR07

MR08

Inrap Méditerranée novembre 2012



Chapelle Saint-Michel

13 040

N° site

Entité archéologique

Arrêté de prescription SRA 2011/7118

Système d'information 93 10146

> Code Inrap FA21130301

par

avec la collaboration d

Muriel Vecchione

Denis Michel

SRA PACA Patriarche
RAPPORT ARCHEOLOGIQUE
N° Operation 10146
Code source 5197
N° Source 6 Al 04145

Inrap Méditerranée

561 rue Étienne Lenoir, Km Delta, 30 900 Nîmes Tél. 04 66 36 04 07, Fax 04 66 36 29 13

novembre 2012

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Mots-clefs des thésaurus

Intervenants

Notice scientifique

État du site

Localisation de l'opération

Arrêté de prescription

Projet d'intervention

Arrêté de désignation

Résultats

18	1.	Introduction
18	1.1.	Mise en contexte de l'intervention
18	1.1.1.	Le contexte administratif
18	1.1.2	Le contexte géologique
19	1.1.3.	Le contexte historique
20	1.2.	La méthodologie
21	2.	Les résultats archéologiques
21	2.1.	La chapelle Saint-Michel
23	2.2.	Les sondages extérieurs
23	2.2.1.	À l'ouest, le sondage 1
31	2.2.2.	Au nord, le sondage 2
37	2.2.3.	Au sud, le sondage 5
42	2.2,4.	Le sondage 6, un sondage avorté
42	2.3.	Les sondages intérieurs
42	2.3.1.	Le sondage 3 : des sépultures en pleine terre et un caveau maçonné
45	2.3.2.	Le sondage 4 : les sépultures en cercueil
49	3.	Conclusion
51	Annexe:	La monnaie du sondage 4
53		Liste des illustrations
		larra da irra da clania (100

Inventaires techniques

56	1.	Inventaire des unités stratigraphiques
60	2.	Inventaire du mobilier céramique
61	3.	Inventaire des photographies

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département

Bouches-du-Rhône (13)

Commune

Fuveau

Adresse ou lieu-dit Chapelle Saint-Michel

Codes

code INSEE de la commune 13 040

Numéro de l'entité archéologique

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence (Lambert 93)

x: 907,645

y: 6264,568

z: environ 308 m NGF

Références cadastrales

Commune Fuveau

Année

2012

section(s)

BE

parcelle(s)

232

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

Ville de Fuveau -Hôtel de Ville -Boulevard Émile-Loubet -13710 Fuveau

Références de l'opération

Numéro de dossier de l'opération Patriarche nº 10146

Numéro de l'arrêté de prescription 2011/558 (Patriarche nº 2011-7118)

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable 2012/2186 (Patriarche n° 2012-210)

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Ville de Fuveau

Nature de l'aménagement

Mise en place d'un drain autour de la chapelle Saint-Michel

Opérateur d'archéologie

Inrap Méditerranée

Responsable scientifique de l'opération

Muriel Vecchione, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Méditerranée 561, rue Étienne-Lenoir Km Delta 30900 Nîmes et Centre archéologique Inrap 105, rue Serpentine, ZA Les Jalassières 13510 Éguilles

Dates d'intervention

du 10/04 au 20/04/2012

Surface expertisée

1642 m²

Type d'intervention

Diagnostic archéologique

Référence bibliographique

Vecchione 2012: VECCHIONE (M.) — Chapelle Saint-Michel à Fuveau (Bouches-du-Rhône). Rapport de diagnostic, Nîmes: Inrap Méditerranée, 2012, 62 p.

Mots-clefs des thésaurus

Chronologie	Sujets et thèmes	Mobilier
Paléolithique	Édifice public	nb Industrie lithique
Inférieur	Édifice religieux	Industrie osseuse
Moyen	Édifice militaire	Céramique
Supérieur	Bâtiment	Restes végétaux
Mésolithique et Épipaléolithique	Structure funéraire	Faune
Néolithique	Voirio	Flore
Ancien	Hydraulique	Objet métallique
Moyen	Habitat rural	Arme
Final	Villa	Outil
Âge du Bronze	Bâtiment agricole	Parure
Ancien	Structure agraire	Habillement
Moyen	Urbanisme	Trésor
Final	Maison	Monnaie
Âge du Fer	Structure urbaine	Verre
Premier âge du Fer	Foyer .	Mosaïque
Second âge du Fer	Fosse	Peinture
Antiquité grecque	Sépulture	Sculpture
Antiquité romaine (gallo-romain)	Grotte	Inscription
République romaine	Abri	
Empire romain	Mégalithe	•
Haut-Empire (jusqu'en 284)	Artisanat	Études annexes
Bas-Empire (de 285 à 476)	Argile : atelier	•
Antiquité tardive (vº-v॥º s.)	Atelier	Géomorphologie
Époque médiévale		Datation "
haut Moyen Âge		Anthropologie
Moyen Âge	•	Paléontologie
bas Moyen Âge		Zoologie
Temps modemes		Botanique
Époque contemporaine		Palynologie
Ère industrielle		Macrorestes
•		Analyse de pâte céramique
	•	Analyse de métaux
		Numismatique
		Conservation
		Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Direction scientifique

M. Vecchione (Inrap, ingénieure de recherche, RO)

Fr. Trial (SRA, Conservateur du Patrimoine)

H. Guy (Inrap, adjoint scientifique et technique)

Collaborations

C. Richarté (céramologue, Inrap, UMR 5648)

D. Michel (étude de la monnaie, Inrap)

Intervenants techniques

Équipe de fouille

M. Vecchione (Inrap, ingénieure de recherche, RO)

M. Taras-Thomas (Inrap, assistante d'étude)

D. Michel (Inrap, assistant d'étude)

Topographie

L. Vallières (Inrap, assistant d'étude)

Infographie

M. Vecchione (Inrap, ingénieure de recherche)

C. Battesti (Inrap, assistante d'étude)

Mise en page du RFO

X. Chadefaux (Inrap, assistant d'étude)

Intervenants administratifs

Service Régional de l'Archéologie, DRAC de Provence-Ai Côte d'Azur

X. Delestre (Conservateur régional)

Fr. Trial (Conservateur du Patrimoine)

Inrap Méditerranée

Fr. Souq (Directeur interrégional)

H. Guy (adjoint scientifique et technique)

Maître d'ouvrage

Ville de Fuveau

J. Bonfillon (Maire)

Notice scientifique

Réalisée en deux semaines par trois archéologues et un pelliste, la campagne de diagnostic portant sur les abords immédiats et l'intérieur de la chapelle Saint-Michel de Fuveau s'est avérée très fournie en vestiges archéologiques susceptibles de nous éclairer sur la naissance et l'évolution de l'édifice.

À l'ouest, le sondage 1 a démontré l'existence d'une façade plus ancienne située approximativement à l'emplacement de l'actuelle et matérialisée par une maconnerie angulaire et un mur épierré, angle nordouest d'un premier état de l'édifice contre lequel est appuyée une sépulture coupée par la construction de la façade actuelle. Nous pourrions associer à ce premier état de l'édifice les vestiges mis au jour dans le sondage 2, sous la forme d'un alignement de sépultures coffrées datant des xie ou xiie s. Nous nous appuyons pour cela sur le fait que ces sépultures sont associées à la partie la plus ancienne de la maçonnerie de la nef. Dans un second temps, on assiste à une tentative d'extension de la nef vers l'ouest par l'ajout d'une travée au nord de laquelle ont été aménagées plusieurs sépultures mais qui ne semble pas avoir résisté très longtemps avant de s'écrouler, d'où la présence de très nombreux moellons équarris et de mortier dans les remblais qui entourent l'édifice. C'est sans doute après cet épisode qu'est reconstruite la façade. Ainsi que le montre encore parfaitement aujourd'hui l'homogénéité de l'appareil de grès, cette reconstruction s'accompagne de la mise en place des contreforts latéraux ce qui pourrait signifier que jusque là la nef était charpentée et qu'elle n'est voûtée que depuis ce remontage de la façade. Bien que nous n'ayons pu en vérifier l'origine, la rumeur prétend qu'en 1677, un maçon du nom de Masse aurait effectué d'importants travaux, allant jusqu'à « relever » la chapelle Saint-Michel. Si l'on s'appuie sur la monnaie, frappée au début du xviii s., trouvée dans le sondage 4 dans un contexte de sépultures mises en place après la reconstruction de la façade, cette rumeur pourrait s'avérer exacte.

Cette fourchette chronologique très large, puisqu'elle s'étend de la fin du xt° s. au début du xviii° s., est affinée par les vestiges, dans le sondage 5, d'un chantier de reconstruction dont nous pouvons situer l'occurrence vers la fin du xiii° ou le début du xiv° s. et bien que nous ignorions actuellement quelle est la partie de l'édifice reconstruite lors de cette campagne. Mais il y a aussi les vestiges dont nous ne pouvons rien dire car ils ne peuvent être rattachés à rien d'autre qu'eux-mêmes. C'est le cas, en façade occidentale, du mur MR101, dont l'orientation et la facture sont

proches de ceux de l'édifice mais que l'on ne peut pas rattacher au mur gouttereau sud; c'est aussi le cas du mur MR504, dont la facture est soignée mais l'orientation différente de celle du mur gouttereau sud, sous lequel le mur semble s'engager.

En dernier lieu nous devons rappeler que les sépultures n'ont pas été fouillées et qu'en l'absence de mobilier archéologique suffisamment pertinent elles permettraient d'établir la chronologie du site car les différents types de tombes présentes correspondent aux différents états de l'édifice: d'abord les coffres de pierres, puis les sépultures en pleine-terre, les caveaux et enfin les cercueils de bois.

Pour finir, certaines publications attribuent la fondation de la chapelle Saint-Michel à un groupe de bénédictins de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, venus établir leur couvent sur la colline de Fuveau, dans le courant du VIII^e s. Nous précisons que rien de ce que nous avons pu voir des vestiges dégagés au cours de ce diagnostic, ne semble s'apparenter à cette période. Toutefois, si les travaux d'assainissement prévus par la Mairie doivent être faits, il est important de prévoir, outre l'étude des vestiges actuellement en bon état de conservation mais appelés à disparaître, une analyse approfondie des murs de l'édifice afin de déterminer l'emprise et les limites des multiples reconstructions.

État du site

Les vestiges, tant à l'interieur de la chapelle qu'à l'exterieur affleurent sous le niveau du sol actuel. Le mur dégagé en façade était visible avant même notre intervention.

Les sondages, situés sur l'emprise du drain, n'ont pas permis de reconnaître une limite éventuelle du cimetière qui entoure cet édifice. Les sépultures mis au jour, très dégradées par les reconstructions postérieures ne préjugent en rien de la qualité de conservation de celles situées plus loin de la chapelle.

Localisation de l'opération

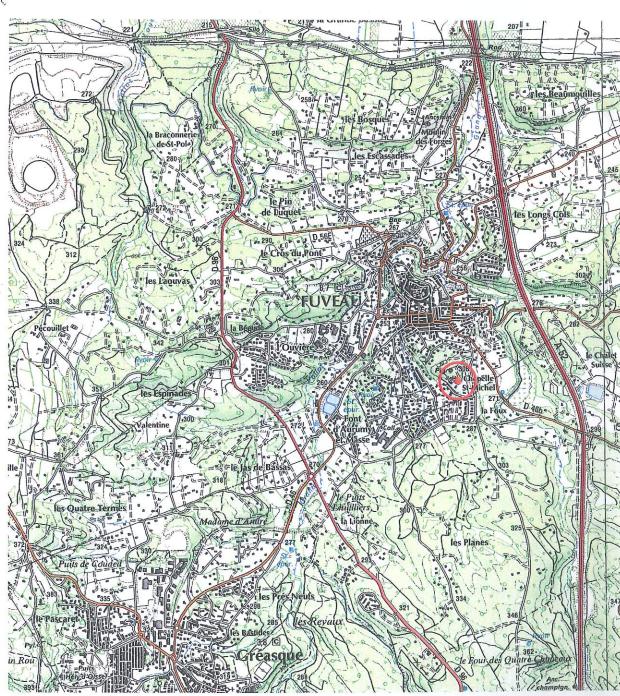
Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône, Fuveau, Chapelle Saint-Michel

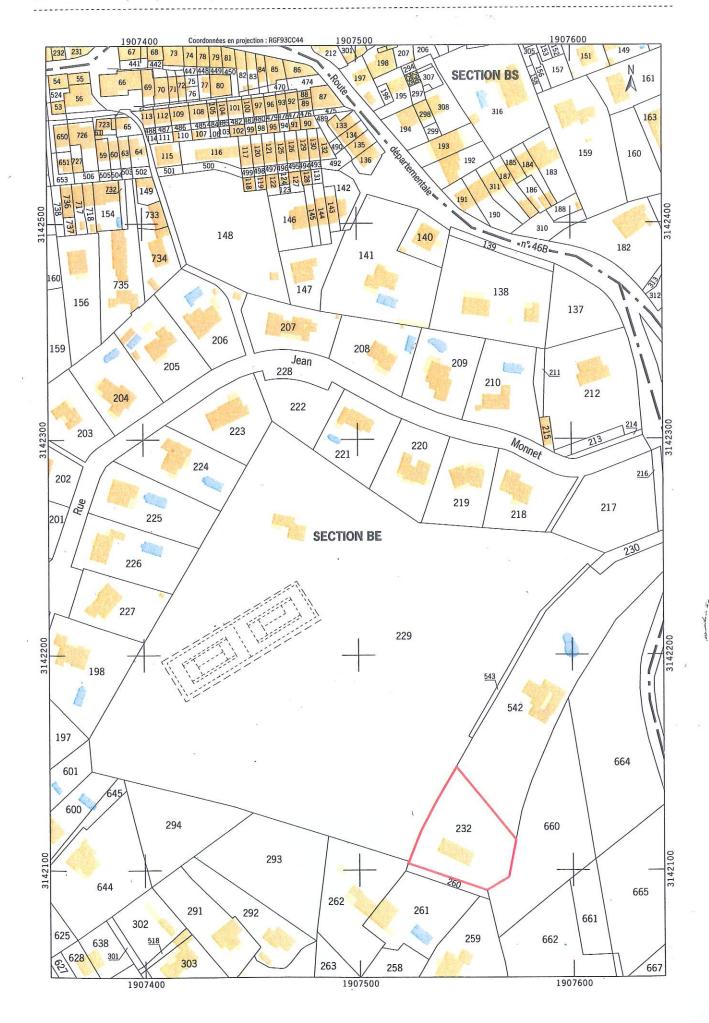
Lambert 93 x 907,645 y 6254,568

z environ 308 m NGF









Arrêté de prescription



PREFET DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service régional de l'archéologie

23 boulevard du Roi René 13617 Aix-en-Provence cedex I

> Téléphone: 04.42.99.10.00 Télécopie: 04.42.99.10.01

1 7 NOV. 2011
INRAP MEDITERRANEE

#7118

PATRIARCHE Dossier 10146 N° 2011-558

200 /927

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V;

VU le dossier de permis de construire, déposé à la mairie de Fuveau, le 25 juillet 2011, sous le n° 01304011L0038 par la commune de Fuveau, représentée par son maire, M. Bonfillon, pour la chapelle Saint-Michel, sise chemin du Goi, cadastrée section BE parcelle n° 232; reçu le 17.10.2011;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et leur localisation les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (chapelle du XIe s.);

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet;

ARRETE

Article 1^{ct}: Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

département : 13

commune: FUVEAU

lieu-dit : Chapelle Saint-Michel

cadastre: section BE parcelle nº 232

propriétaire : commune de Fuveau

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2: Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut national de recherches archéologiques préventives sur la base des prescriptions suivantes :

emprise: terrain assiette de l'opération: 1642 m²

principes méthodologiques: sondages à l'intérieur et à l'extérieur de la chapelle, dans l'emprise du drain et des décaissements projetés et le long de la façade ouest, nature et datation des vestiges archéologiques, plans, coupes, puissances des stériles. Le terrain naturel sera atteint dans les sondages, au moins ponctuellement. Les élévations intérieures et extérieures feront l'objet d'une description et de relevés photographiques sommaires.

objectifs: la chapelle Saint-Michel est un édifice qui date pour ses parties les plus anciennes du XIe s. La présence de sépultures, à l'intérieur et autour de l'édifice, ainsi que de vestiges correspondant à des états plus anciens de la chapelle, est vraisemblable. Les différents travaux de restauration prévus - dépose et remplacement du sol intérieur, décaissement le long des murs nord et est, creusement d'un drain périphérique de 0,70 à 1,30 m de profondeur et installation d'une calade à l'extérieur - sont susceptibles d'affecter des vestiges en place. Le diagnostic aura pour but de déterminer la présence éventuelle de vestiges archéologiques dans l'emprise du projet. Les élévations intérieures et extérieures font également l'objet de trayaux de restauration (remplacement de pierres, rejointoiement, reprises d'enduit, etc...)

Article 3 : Le mobilier archéologique provenant des opérations d'archéologie préventive est confié, sous le contrôle des services de l'Etat, à l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à la rédaction du rapport d'opération. Ce délai ne peut excéder deux ans. Il est ensuite fait application des dispositions de l'article L 523-14.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article

Article 4: Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et à la commune de Fuveau (service urbanisme).

14 NOV. JUTI

Fait à Aix-en-Provence, le Pour le Directeur Régional des

Maires Culturelles

Xavier DELESTRE

. Personne qui projette les travaux

Autorité compétente pour instruire la demande d'autorisation

Préfecture(s) de département(s) Mairie(s)

Gendarmerie ou Police urbaine

Préfecture de région (archivage) Direction régionale des affaires culturelles (service régional de l'archéologie)

Projet d'intervention

Institut national de recherchés archéologiques préventives

Intrap

FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC Réf. Projet : 2011/422

1. IDENTIFICATION

SITE: Chapelle Saint-Martin

COMMUNE: Fuveau

DÉPT.: 13

RÉF. CADASTRALES: Section BE parcelle 232 SURFACE À DIAGNOSTIQUER: 1 642 m²

TYPE D'OPÉRATION: urbain Arrêté préfectoral nº11/10146

Date de réception prescription: 17 novembre 2011

Date du projet : 28 février 2012

2. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

La chapelle Saint-Michel est un édifice qui date pour ses parties les plus anciennes du XIe S. La présence de sépultures, à l'intérieur et autour de l'édifice, ainsi que de vestiges correspondant à des états plus anciens de la chapelle, est vraisemblable. Les différents travaux de restauration prévus - déposes et remplacement du sol intérieur, décaissement le long des murs nord et est, creusement d'un drain périphérique de 0,70 à 1,30 m de profondeur et installation d'une calade à l'extérieur - sont susceptibles d'affecter des vestiges en place. Le diagnostic aura pour but de déterminer la présence éventuelle de vestiges archéologiques dans l'emprise du projet. Les élévations intérieures et extérieures font également l'objet de travaux de restauration (remplacement de pierres, rejointoiement, reprises d'enduit, etc..).

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

L'aménageur se charge des préalables permettant l'accessibilité totale du terrain :

- nettoyage des terrains, étant précisé que le "dessouchage" des arbres est strictement interdit avant l'intervention de l'établissement public ;
- réglementation des accès ;
- implantation de la zone à diagnostiquer;
- neutralisation si nécessaire des éventuels réséaux.

4. MÉTHODES ET TECHNIQUES ENVISAGÉES

- ouverture de tranchées mécaniques de 2 mètres de largeur, ou de sondages en fonction des contraintes rencontrées à l'ouverture à l'intérieur et à l'extérieur de la chapelle : 7 % (estimés) du terrain seront sondés ;
- les déblais seront entreposés sur place;
- le substrat sera atteint ponctuellement;
- plan de localisation des sondages;
- plan, zonage et coupes des structures s'il y a lieu;
- enregistrement archéologique et photographique selon les normes habituelles;
- les élévations féront l'objet d'une description et d'un relevé photographiques sommaires.

Dans le cas de découverte de sites, l'intervention aura pour objet de les caractériser : densité des structures, périodes chronologiques, état de conservation et épaisseur des dépôts archéologiques, des stériles, étendue spatiale des gisements. L'équipe sera constituée de 2 personnes au moins durant l'intérvention de terrain.

5. VOLUME DES MOYENS PRÉVUS

Terrain

Encadrement: 4 j Techniciens: 4 j Spécialistes: - j Moyens particuliers : -

Étude

Encadrement: 4 j Techniciens: 1 j Spécialistes : - j Moyens particuliers: -

Les moyens techniques (pelle mécanique, installations de chantier, préparation technique, intervention des topographes, DAO, PAO) ne sont pas détaillés ici car relevant des moyens habituels qui sont mis en œuvre sur les opérations.

6. DÉLAIS DE RÉALISATION

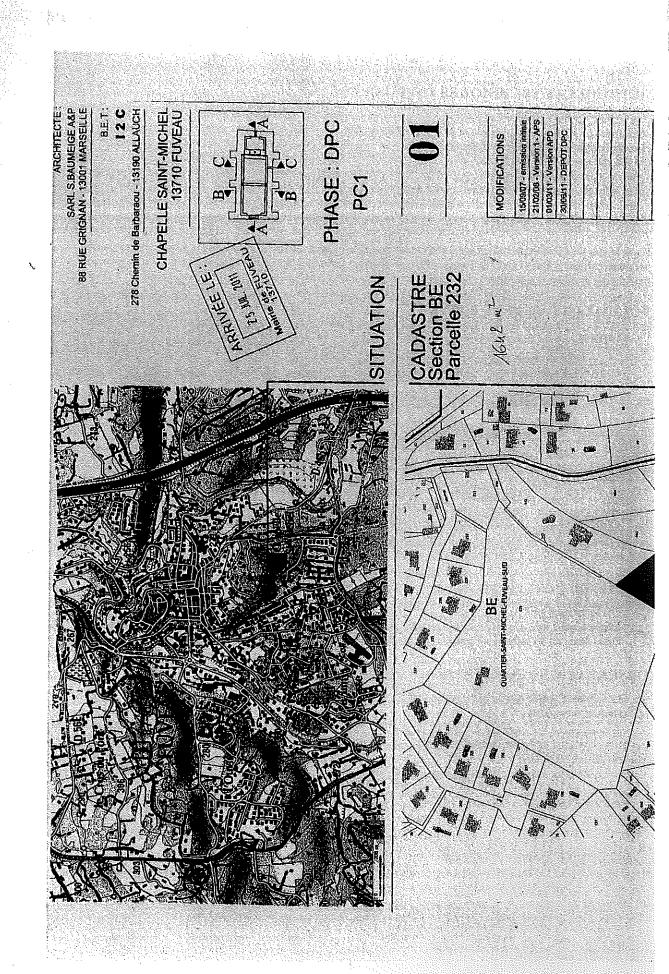
Durée terrain : 4 j Durée étude : 4 j

Délai de rendu du rapport : 7 semaines à l'issue de la phase terrain

7. OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

En cas d'absence avérée (ou de conservation médiocre) de vestiges, après avis du S.R.A., les moyens de terrain et d'étude sont susceptibles d'être réduits.

Plan des zones à diagnostiquer joint



Arrêté de désignation



PREFET DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

PATRIARCHE Dossier 10146 Nº 2012-210

N 2186

Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service régional de l'archéologie

23 boulevard du Roi René 13617 Aix-en-Provence cedex 1

> Téléphone : 04.42.99.10.00 Télécopie : 04.42.99.10.01

Arrêté portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté nº7118 du 14/11/2011 Patriarche 10146 nº2011-558

Le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Préfet des Bouches-du-Rhône,

VU le code patrimoine, et notamment son livre V;

VU l'arrêté n° 7118 du 14/11/2011 portant prescription de diagnostic archéologique;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobiller issu des diagnostics et fouilles archéologiques et faisant obligation d'un versement unique au préfet de région ;

ARRETE

Article 1er: Madame Muriel VECCHIONE est désignée comme responsable scientifique du diagnostic du 02/04/2012 au 02/05/2012.

Département : Bouches du Rhône

Commune: FUVEAU

le site de : Chapelle Saint Michel

Article 2 : le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Aix-en-Proyence, le 7 9 MARS 2012

Pour le Directeur Régional des Affaires Culturelles et par delegation Le Conservater

evier DELESTRE

INRAP

[.] Personne qui projette les travaux

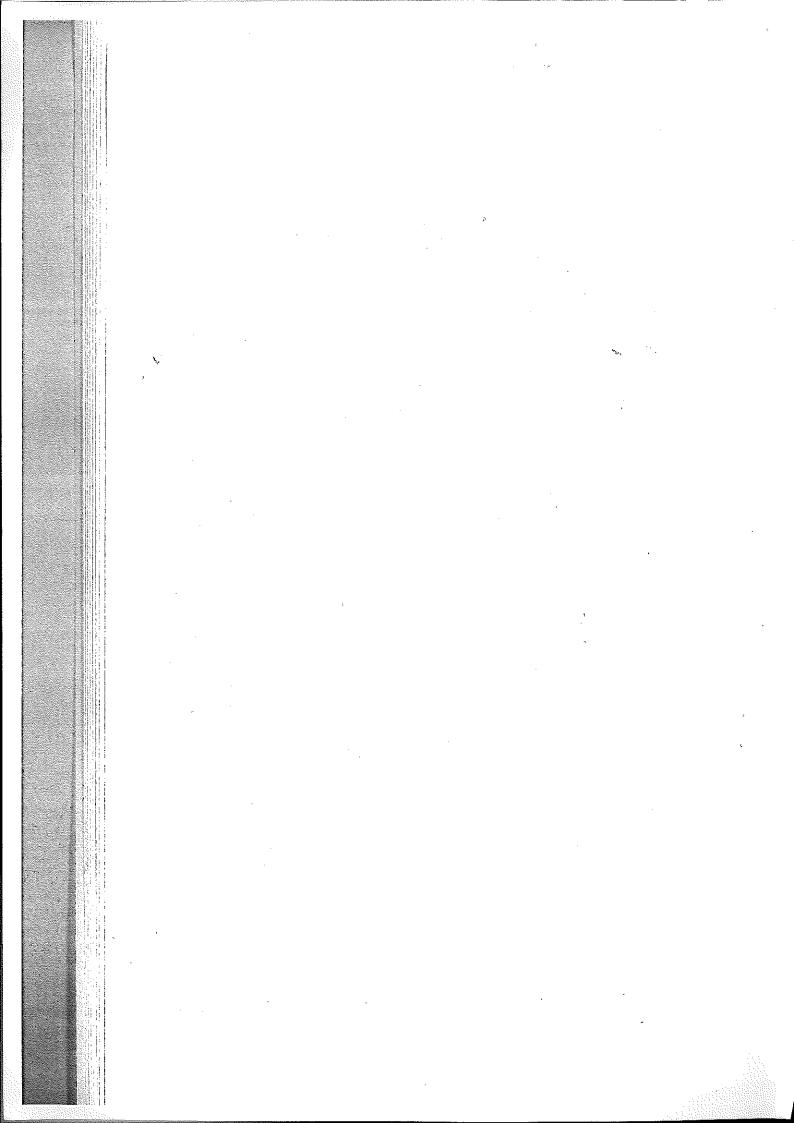
Autorité compétente pour instruire la demande d'autorisation

[.] Préfecture(s) de département(s)

Gendarmerie ou Police urbaine

[,] Préfecture de région (archivage) Direction régionale des affaires culturelles (service régional de

l'archéologie)





1. Introduction

1.1. Mise en contexte de l'intervention

1.1.1. Le contexte administratif

De tout temps la chapelle Saint-Michel a fait l'objet de dévotion de des habitants du village. Cependant, assez peu fréquentée aujourd'h elle se délabre petit à petit. Aussi la Mairie, à l'incitation de plusieur association et avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, a-t-elle pied un programme de restauration de l'édifice. Les différents travai restauration prévus - dépose et remplacement du sol intérieur, décai le long des murs nord et est, creusement d'un drain périphérique de à 1,30 m de profondeur et installation d'une calade à l'extérieur - so susceptibles d'affecter des vestiges en place. Étant donné le fait que l chapelle Saint-Michel pourrait être un édifice dont les parties les plu anciennes remontent au x1° s., la présence de sépultures, à l'intérieur autour de l'édifice, ainsi que de vestiges correspondant à des états pl anciens de la chapelle, est vraisemblable. Ce risque a motivé l'émissi le Service régional de l'Archéologie, d'un arrêté de diagnostic archéo dont la réalisation avait pour but de déterminer la présence éventuel vestiges archéologiques dans l'emprise du projet.

Réalisée par trois agents de l'Institut National des Recherches Archéologiques Préventivess (Inrap), accompagnés par une mini-pell et son chauffeur, l'opération de terrain s'est déroulée entre le 10 et le 20 avril 2012. Six sondages, dont cinq seulement ont pu être effectifiété ouverts et analysés, pour une superficie totale de 47,53 m². Le ni du substratum argileux a été atteint dans chacun des sondages, dont profondeur maximale n'excède pas 2 m (sondages 2 et 5), tandis qu' niveau de l'épaulement nord de la nef, le rocher apparaît à une vingt centimètres du sol actuel.

1.1.2. Le contexte géologique

Le bassin d'Aix-Gardanne correspond à la vallée de l'Arc depuis sa s à l'est, jusqu'à l'Étang de Berre à l'ouest. Géographiquement, la régic se présente comme une cuvette synclinale d'orientation est-ouest (fig. intéressant des terrains secondaires et tertiaires d'origine continentale entre deux zones anticlinales, complexes affectant des assises jurassiq et crétacées se chevauchant (nord-sud) vers le centre de la cuvette. Le substratum du bassin est constitué de formations d'âges Jurassique supérieur ou Crétacé inférieur, de faciès marins (calcaires ou dolomie massifs du Kimmeridgien-Portlandien et de l'Urgonien). Le remplissa du bassin est constitué de dépôts fluvio-lacustres du Valdonien et Fuv (Campanien), Bégudien et Rognacien (Maestrichtien) et Vitrollien. Le division du « Fuvélien » doit son nom au village de Fuveau. Près du c en contrebas de la chapelle, affleurent des alternances de marnes et de calcaires ainsi que la Barre Jaune constituée d'un calcaire gréseux doi des blocs érodés en boule.

Les calcaires, argiles et poudingues du Tertiaire (Éocène à Miocène) recouvrent en discordance dans la partie nord-ouest du bassin. Le

ection 19



sur ces archives, les érudits ont toujours placé la construction de la chapelle dans le courant du xre s. Celle-ci semble n'avoir jamais été désertée puisqu'elle a accueilli le cimetière communal jusqu'en 174. qu'aujourd'hui encore subsistent l'accomplissement d'une messe le la saint Michel et d'une procession le jour de l'Ascension. Conséque cette pérennité, l'édifice a été réparé ou partiellement rebâti de nom fois, dès la fin du xive s. L'une des campagnes les mieux documenté celle de l'entrepreneur Masse qui, en 1677, la « répare et consolide consolidation passe, entre autres par l'adjonction d'épais contrefor

1.2. La méthodologie

Avant d'exposer la méthode que nous avons employée, précisons que demande de l'un des acteurs de la rénovation, plusieurs sondages ét ont été réalisés à l'engin mécanique le long d'une partie des murs (fachevet, contreforts nord et sud, plus un micro-sondage manuel à l'in de la nef), dont le but était vraisemblablement de chercher à déterm la profondeur des fondations et le niveau du substrat sous l'édifice. Malheureusement, nous avons pu constater, particulièrement en faç ouest, que ces sondages avaient été destructeurs.

Afin de répondre aux attentes de l'aménageur aussi bien que du Ser régional de l'Archéologie concernant la présence de vestiges antérieu chapelle actuelle, nous avons entrepris de réaliser cinq sondages aut l'intérieur de la chapelle à des emplacements choisis pour leur impo architecturale aussi bien que liturgique, pour une superficie totale d 47,53 m² soit à peu près 3 % de la superficie du terrain assiette du 1 Les quatre sondages extérieurs sont placés, au droit de la façade occ et du portail d'entrée (sondage 1), dans les angles formés par la nef les contreforts médians nord et sud (sondages 2 et 5), un autre au cl (sondage 6), immédiatement abandonné, avec l'accord du conservat au vu de la présence de sépultures d'enfants et de l'information déjà disponible; les deux sondages intérieurs ont été ouverts, l'un dans l' sud-ouest de la nef (sondage 4), l'autre à proximité de l'épaulement de la nef (sondage 3).

Dans la mesure du possible la tâche des archéologues s'est vue facili l'utilisation d'une mini-pelle à chenilles. Sa présence s'est avérée d'applus utile que, dès le début, nous avons eu à traverser d'épaisses cou démolition contenant une quantité importante de pierres et de blocs

L'enregistrement des artefacts archéologiques s'est fait sur fiches par selon le modèle issu du logiciel d'enregistrement archéologique Sysla Le premier chiffre correspond au numéro de sondage suivi des deux chiffres caractérisant l'unité stratigraphique concernée. Dans le cas a faits archéologiques, ce numéro est précédé de deux lettres majuscul permettant d'identifier le type de fait (MR pour mur, FS pour fosse, sépulture ...).

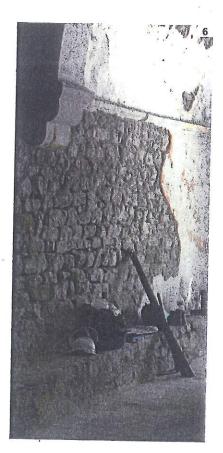
Chaque étape du dégagement des vestiges a fait l'objet d'une couver photographique et d'un relevé systématique en plan, assorti, quand nécessaire d'un relevé en coupe.

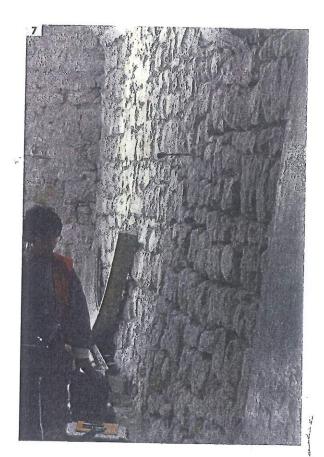
Après que la fouille des différents sondages ait permis d'établir une chronologie relative des différents éléments, le trop rare mobilier archéologique prélevé a permis de tenter d'établir une datation abso difficile à ce stade de dégagement.

 $\label{eq:Fig. 6} \textbf{Fig. 6} \ \text{Parement intérieur du mur sud de la nef (Cl. D. Michel)}.$

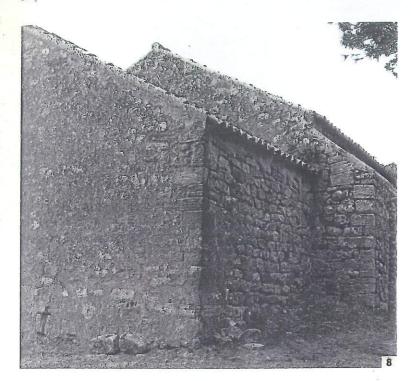
Fig. 7 Parement intérieur du mur gouttereau nord (Cl. D. Michel).

tandis les parements extérieurs leur sont alignés. Le chœur est, lui aussi, surmonté par une voûte en cintre légèrement brisé. Les parements intérieurs de la chapelle ainsi que les voûtes sont entièrement recouverts d'un revêtement de plâtre, de couleur blanche dans la nef, jaune et bleue dans le chœur. Les grandes plages d'effritements de ce dernier permettent d'apprécier la facture des maçonneries, construites majoritairement en moellons de grès équarris aux arêtes émoussées, de couleur jaune, auxquels se mêlent quelques moellons de calcaire dur, disposés en assises irrégulières et liées au mortier (fig. 6 et 7).





Les parements extérieurs de l'édifice présentent les mêmes caractéristiques; il convient toutefois de préciser que la quantité de moellons de calcaire est plus importante sur les murs gouttereaux qu'elle ne l'est dans l'élévation de la façade et des contreforts. Les maçonneries sont nettement plus lisibles à l'extérieur où l'appareil des murs est à pierres nues, à l'exception de celui du chevet dont les joints débordent largement sur les pierres. Une observation, même rapide des parements extérieurs appelle un certain nombre de remarques. Tout d'abord la façade, constituée d'éléments de grès jaune hétérométriques révélant quelques réparations, présente une relative homogénéité, englobant même les deux contreforts latéraux. L'absence de calibrage des matériaux qui la composent laisse penser que ceux-ci sont réutilisés d'autant que certains sont rougis par le feu, d'autres très émoussés, d'autres encore taillés en moellons de parement. A contrario, les contreforts sont très soigneusement construits de moellons de grès strictement équarris et dressés en assises régulières, tout comme les murs latéraux du chevet (fig. 8). Ceci tranche nettement avec les parements extérieurs des murs de la nef qui, à l'exception des quatre assises supérieures de même facture que les contreforts (fig. 9), sont construits de moellons calcaire plus ou moins soigneusement équarris et posés de chant, mais aussi de cailloux et de dallettes. Celles-ci posées à intervalles





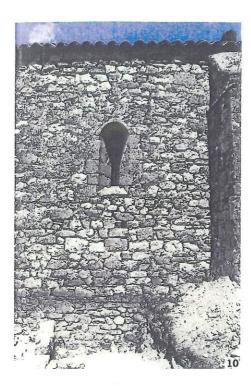




Fig. 8 Angle nord-est du chevet (Cl. M. Vecchione).

Fig. 9 Contrefort de façade septentrional (Cl. M. Vecchione).



Fig. 12 Détail du décor du portail occidental (Cl. M. Vecchione)

irréguliers rythment l'appareil et semblent avoir pour fonction, en réglant l'horizontalité des assises, d'augmenter la cohésion des maçonneries. Les ouvertures sont peu nombreuses et se limitent à deux petites baies en plein-cintre et à ébrasement extérieur, aménagées, l'une dans le chevet, et l'autre, au sud de la première travée de la nef (fig. 10). L'accès à l'édifice se fait par l'ouest dont la façade est animée par un étroit portail en pleincintre surmonté d'un oculus aux dimensions modestes et dont l'ouverture intérieure présente une forme quadrangulaire, exempt du moindre décor (fig. 11). En revanche, les piédroits du portail, ainsi que l'arc en plein-cintre extradossé qui les surmonte, sont ornés d'une mouluration associant un tore et un cavet (fig. 12). À l'intérieur de l'édifice, les piédroits du portail sont coiffés par un arc segmentaire (fig. 13).

Deux marches de pierre de faible hauteur permettent d'accéder à l'intérieur de l'édifice dont le sol actuel, situé à 307,90 m NGF, est recouvert de petites dalles de terres cuites, tandis qu'à l'est, le niveau du chœur a été rehaussé par la construction de petites plateformes superposées, la première à 308,28 m NGF, la seconde à 308,90 m NGF (fig. 14). Une banquette de pierres court le long des murs de la nef, tandis que l'autel est posé sur la première estrade, en avant de l'abside.

2.2. Les sondages extérieurs

2.2.1. À l'ouest, le sondage 1

Placé directement au contact de la façade occidentale, à cheval sur la partie nord du mur et le portail d'entrée, le premier sondage mesurait au départ 6 m², et ne laissait guère espérer de résultats dans la mesure où cet emplacement avait déjà fait l'objet d'une excavation sauvage mais heureusement étroite, bien qu'ayant coupé les relations entre le mur de façade et les sols extérieurs. Nous l'avions cependant volontairement placé à cet endroit, ne voulant pas aggraver la situation et espérant bien dépasser les rebouchages récents. Heureusement, ce sondage sauvage avait accroché

Fig. 10 Fenêtre de la travée médiane sud (Cl. M. Vecchione).

Fig. 13 Travée occidentale et revers de façade (CI. D. Michel).

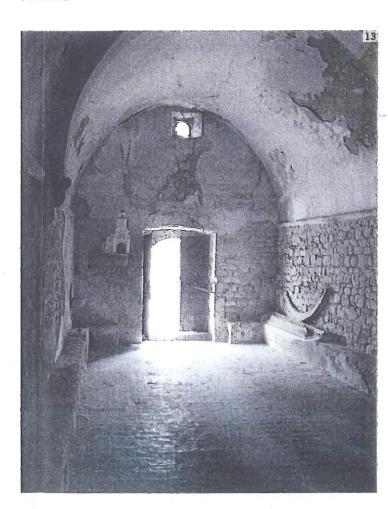


Fig. 11 Facade occidentale de la chapelle comportant un portail en plein-cintre surmonté d'un oculus (Cl. M. Vecchione).

Fig. 14 Travée orientale de la nef et chevet

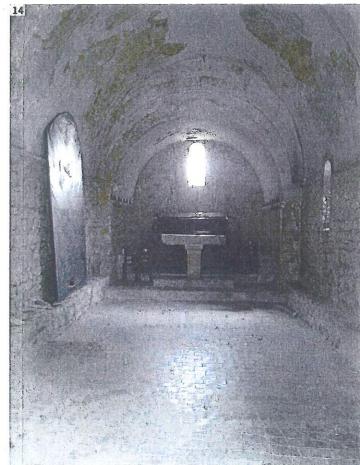
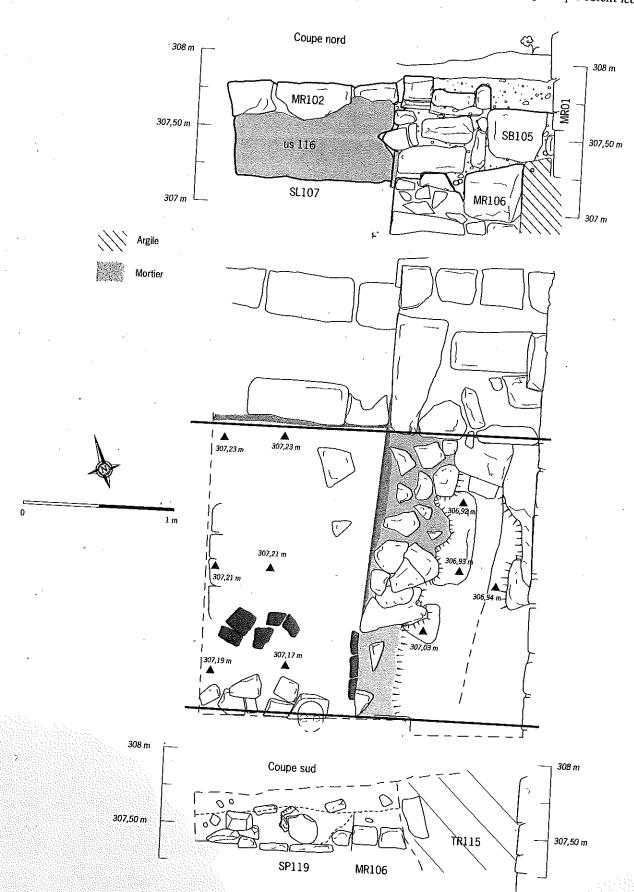


Fig. 16 Plan et coupes du sondage 1 (Rel. D. Michel, DAO C. Battesti).

une maçonnerie ancienne, parallèle à la façade actuelle, ce qui avait limité l'importance des destructions. Cependant, la mise au jour de plusieurs maçonneries nous a conduits à agrandir ce sondage, jusqu'à atteindre $14~\mathrm{m}^2$ (7 x 2 m). Les maçonneries dégagées à l'ouest, quels que soient leur



degré de conservation et leur fonction, sont toutes orientées parallèlemen ou perpendiculairement à l'édifice en élévation.

MR101 et FS111

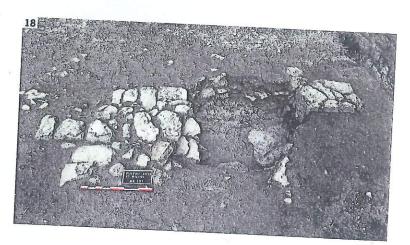
Orientée ouest nord-ouest/sud-est, cette maçonnerie, dont le niveau d'ara apparaît à 307,70 m NGF, repose sur le substrat à 307,20 m. Elle n'est conservée que sur 1,30 m de long pour une largeur totale de 0,70 m et se présente sous la forme d'un mur à double parement de moellons équarris de calcaire massif encadrant un remplissage d'éclats de calcaire plus ou moins anguleux, l'ensemble étant lié au limon sableux (fig. 17). À l'est, MR101 est détruit par une grande fosse circulaire, FS111, comblée par un remblai très caillouteux à matrice limono-sableuse, présentant les caractéristiques d'une couche de démolition, tout comme l'ensemble de l'us 100, située immédiatement sous la couche arable et qui recouvre la l'est de le (fig. 18).

A l'est de la fosse, le mur a été détruit et il n'en reste que des lambeaux. Il est probable que la mise en place de la façade actuelle de l'église, dont on distingue encore nettement la tranchée de fondation, en soit cause.



Fig. 17 Vue de l'arase du mur MR101 (Cl. D. Michel).

Fig. 18 La fosse FS111 et coupe sur le mur MR101 (Cl. D. Michel).



MR102 – SB105

Le mur MR102 est une maçonnerie orientée ouest-nord-ouest/est-sud-est, très largement épierrée, dont l'extrémité orientale, conservée sur 1,20 m de longueur, 0,95 m de large et une trentaine de centimètres de hauteur, est formée d'un double parement d'imposants moellons piqués liés au limon jaunâtre (fig. 19). Le parement sud du mur est recouvert d'une épaisse couche de mortier de couleur rosée dont la surface est relativement irrégulière (fig. 20) (le parement nord n'a pas été suffisamment dégagé pour constater l'éventuelle présence de ce revêtement). À l'ouest, dans le prolongement de MR102 n'est apparue qu'une large tranchée dont le fond est marqué par une couche d'argile grise d'origine naturelle et qui a conservé, en limite sud, quelques lambeaux de la maçonnerie disparue, en surface desquels nous retrouvons les fragments du revêtement de mortier (fig. 21). En plus de ces lambeaux de maçonnerie, l'existence du mur est attestée par la présence, au nord de cette limite, d'une fosse allongée contenant divers ossements et le squelette d'un immature. Il ne s'agit donc





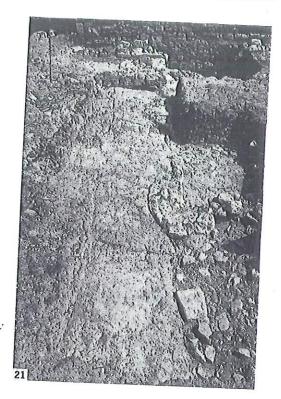


Fig. 19 Le mur MR102 et la structure SB105 vus depuis l'ouest (CI. M. Vecchione).

Fig. 20 Revêtement de mortier du parement sud du mur MR102 (Cl. M. Vecchione).

Fig. 21 Tranchée d'épierrement TR118 et lambeaux de la maçonnerie du mur MR102 (CI. M. Vecchione).

Fig. 22 Vestiges de l'angle nord-ouest de l'édifice antérieur, formé par MR102 et MR108 parfaitement liés (Cl. M. Vecchione).

Fig. 23 Vestiges de l'élévation du parement oriental du mur MR108 (Cl. M. Vecchione).

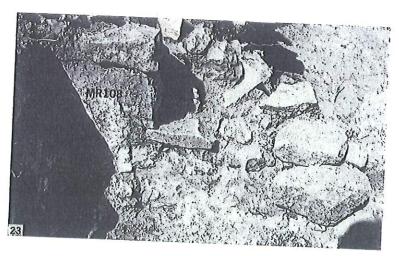


pas d'une simple fosse mais d'une ou plusieurs sépultures alignées sur l'ancien mur de l'église, aujourd'hui disparu.

• MR108

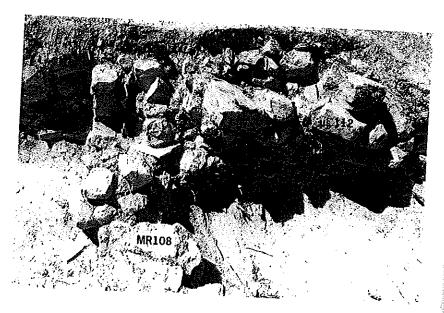
À 5,67 m de la façade actuelle, vers l'occident, ces lambeaux de maçonneries marquent un net retour vers le sud (fig. 22), matérialisant ainsi

les restes du parement oriental d'un mur d'orientation nord-nord-est/ sud-sud-ouest, MR108, dont ne sont conservées que les trois assises inférieures de moellons de calcaire massif soigneusement équarris et liés au même limon jaune que ceux de MR102 (fig. 23). En revanche,



rien dans l'amoncellement de blocs et de moellons qui se développe à l'ouest de MR108 (us 112), ne permet de dégager le parement occidental du mur, ni d'en déterminer la largeur (fig. 24), alors qu'au nord, la tranchée d'épierrement du mur MR102 se prolonge au-delà de MR108. Il convient toutefois d'attirer l'attention sur le fait que les quelques moellons dégagés en surface de l'us 112 sont posés à plat en léger pendage d'est en ouest, la face dressée tournée vers l'est, ce qui nous amène à nous demander si nous nous trouvons face à un effondrement de maçonnerie, à une démolition dont les éléments sont restés en place, ou bien à un projet interrompu (ce qui n'expliquerait pas pour quelle raison les moellons sont placés dans la même position).

Fig. 24 Le mur MR108 et l'us 112 vus depuis le nord (Cl. M. Vecchione).



La lecture de la chronologie de MR102 est nettement plus facile à l'est où la partie conservée en élévation est adossée à un massif construit, SB105, engagé sous la façade actuelle de l'église. Si nous qualifions cette construction de « massif » et non de « mur », c'est, qu'ainsi dégagée, elle se présente sous la forme d'un cube d'1,10 m de large par 1 m de longueur apparente, dont les parements nord et ouest sont constituée de blocs et de moellons équarris de calcaire massif tandis que la partie sud correspond plutôt à un remplissage de pierres hétérométriques, tel qu'on le trouve généralement à l'intérieur des murs, le tout étant lié à l'aide d'un limon de couleur brune (fig. 25).

Fig. 25 Niveau d'arase de MR102 et de SB105 à laquelle il est adossé, au nord apparition de la sépulture SP103 (Cf. M. Vecchione).

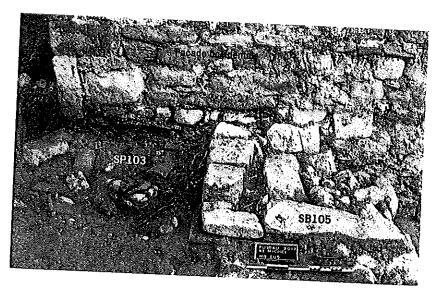


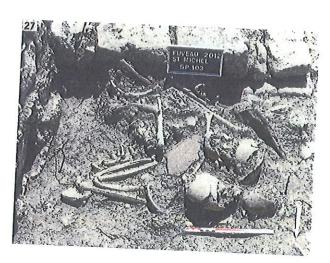
Fig. 26 La sépulture SP103, alignée sur le parement nord de l'angle SB105 (Cl. M. Vecchione).

Fig. 27 La sépulture SP103 après enlèvement des tuiles (CI. M. Vecchione).



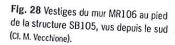
Au nord de l'angle SB105, strictement aligné sur son parement septentrional, se trouve une sépulture dont la mise en terre a provoqué le bouleversement de sépultures antérieures (fig. 26). Cette dernière sépulture était « protégée » par un alignement de tuiles romanes, que nous avons enlevé pour observer si le corps avait été coupé en deux par la reconstruction de la façade de l'église (fig. 27), ce qui s'est vérifié, confirmant à la fois que SB105 correspond à l'angle nord-ouest d'un état antérieur de l'édifice, et que la façade de l'église a bien été reconstruite.





• MR106

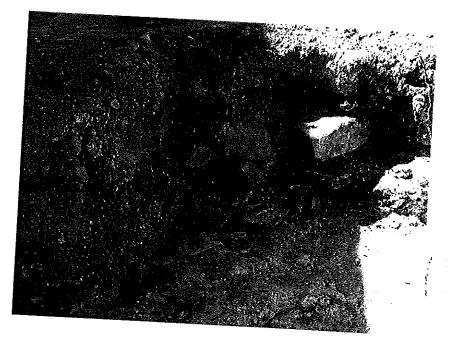
Au sud, dans le prolongement de SB105, les vestiges ont été en partie détruits par une étroite tranchée récente (TR115), destinée à évaluer la qualité des fondations de la façade. Les vestiges dégagés le long de la façade de l'église se présentent aujourd'hui sous la forme d'une tranchée dont la largeur peut être évaluée à 0,82 m et dont le fond est en partie occupé par les débris d'une maçonnerie, MR106, composée de pierres de parement en gros moellons piqués et d'un blocage de pierres hétérométriques, liés par un limon sableux brun clair (fig. 28). À l'est du mur est apparue une épaisse couche argileuse grise, semblable à celle dégagée au fond de la tranchée d'épierrement TR118, dans laquelle MR106 est fondé, tandis qu'à l'ouest,





un revêtement de mortier de couleur grise (us 117), très mal conservé, semble remonter le long du parement du mur. Celui-ci est encore bien visible dans le petit intervalle compris entre le parement ouest de SB105 et MR102. La présence de ce revêtement antérieur à la construction de MR102 explique la forme massive de SB105. Celle-ci résulte en effet de la jonction entre MR106, orienté nord-sud, et un autre mur, MR105, orienté est-ouest, auquel se superpose strictement le mur gouttereau septentrional de l'édifice actuel, formant ainsi l'angle nord-ouest d'un état antérieur de l'édifice. Adossé au parement occidental de MR106, se trouve un niveau de sol, SL107, qui s'étend vers l'ouest jusqu'à entrer en contact avec le parement oriental de MR108. Ce niveau, dont la cote varie entre 307,25 m NGF, à l'est, et 307,18 m NGF, à l'ouest, est composé d'un agrégat de cailloux de taille variable, posés à plat et ennoyés dans une matrice de limon gris compact mêlé d'un peu de chaux, ce qui lui donne l'aspect d'un béton, même s'il n'en a pas la solidité [. Nous retrouvons ce sol à l'ouest, moins bien conservé, encore plus irrégulier (fig. 29), ce qui, au vu de la concentration de fragments de calcaire massif à arêtes vives et posés à plat, nous amène à faire l'hypothèse d'un sol de travail, résultant d'une campagne de construcțion ou de reconstruction d'une partie de l'édifice.

Fig. 29 Détail du sol SL107 à l'ouest du sondage 1 (Ci. M. Vecchione).



Ce niveau de sol est couvert par un remblai sableux incluant de nombreux éclats de taille et quelques moellons, à l'intérieur duquel est apparue une sépulture en pleine terre, orientée nord-sud, dont nous n'avons pu dégager que le crâne. Étant donnée sa position, qui n'est pas conforme à la liturgie, cette sépulture était vraisemblablement alignée sur le mur MR 106, ce qui en place le creusement avant la réfection de la façade. La sépulture repose sur le sol SL107, mais la couche dans laquelle elle a été creusée est recouverte par une épaisse couche de remblai grossier contenant énormément de fragments de tuiles, moellons entiers ou fractionnés, du mortier ainsi que quelques ossements.

Interprétation

Les vestiges mis au jour dans le sondage 1 sont riches d'enseignements; ils nous apprennent qu'antérieurement à l'état actuel de la façade, ont existés au moins deux états différents de la façade principale de l'édifice.

 Dans un premier temps, les murs SB105 et MR106 constituent la façade occidentale de l'église, pratiquement située au même emplacement que

l'actuelle. Les maçonneries sont assez épaisses (entre 0,80 m et 1 m), elles sont liées à la terre, constituées de calcaire local et réutilisent un grand nombre d'éléments lithiques provenant d'un état plus ancien ou d'un autre édifice situé à proximité. L'extérieur des maçonneries est protégé de l'usure météorique par un revêtement de mortier de couleur grise.

- Dans un second temps, la nef est prolongée vers l'ouest par l'adjonction d'une travée supplémentaire matérialisée, au nord, par le mur MR102 et son retour vers le sud, MR108. Il est difficile, en l'état, d'affirmer que ces réaménagements ont été achevés car le niveau de circulation qui leur correspond, SL107, présente un aspect extrêmement rustique et ressemble plus au compactage d'une couche de construction qu'à un sol intérieur. En outre, le pseudo-mur de façade est à ce point détérioré que nous sommes dans l'impossibilité d'en évaluer l'épaisseur. A contrario, la mise au jour d'une ou plusieurs fosses de sépultures (SP109), adossées au nord de la tranchée d'épierrement du mur MR102, semble indiquer que cette travée a bien été terminée et a fonctionné un certain temps avant d'être épierrée.

2.2.2. Au nord, le sondage 2

Afin de ne pas aggraver la quantité de vestiges détruits, nous avons volontairement superposé une partie de ce sondage à l'une des petites tranchées réalisées par les services techniques, à la demande de l'architecte, à l'angle oriental du contrefort médian nord. Le sondage 2 mesure 2,80 m²; la perte d'information générée par la tranchée technique se situe dans l'angle formé par le mur nord de la nef et le parement septentrional du contrefort médian, et mesure 0,77 m² (fig. 30). Malgré sa taille modeste, ce sondage a permis la mise au jour de différentes structures contemporaines ou postérieures à l'édifice (fig. 31).

Les maçonneries de la nef (MRO3) et du contrefort (MRO6)

Le parement extérieur du mur gouttereau nord de la nef est majoritairement constitué de moellons hétérométriques, dont de nombreux éléments de calcaire réemployés, organisés en assises irrégulières. Au fond du sondage 2 (fig. 32), nous constatons que MR02 repose, par l'intermédiaire d'un radier de cailloux d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, sur la

Fig. 30 Plan du sondage 2 (Rel. M. Vecchione, DAO C. Battesti).

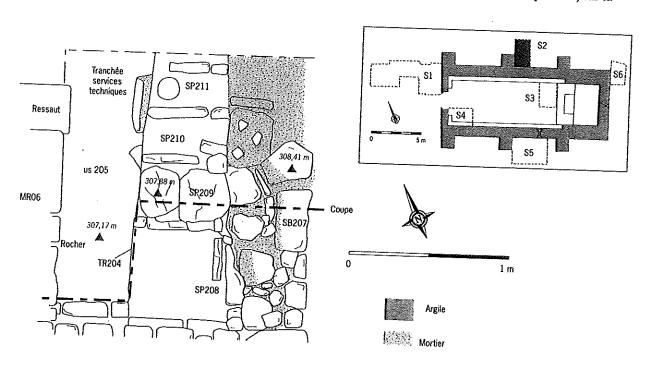


Fig. 31 Coupe est-ouest dans le sondage 2 (Rel. M. Vecchione, DAO C. Battesti).

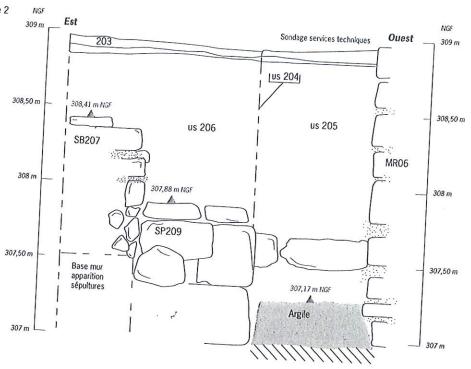


Fig. 32 Partie basse du mur MRO2, fondation ou maçonnerie antérieure? (Cl. M. Vecchione).

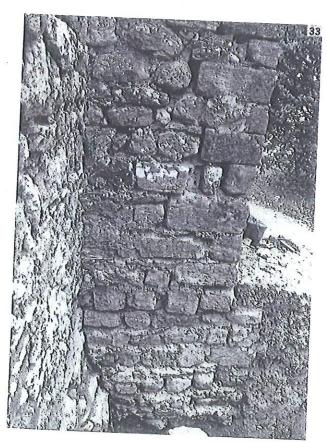


couche argileuse grise, d'épaisseur égale, qui recouvre le rocher apparu à la cote 307,17 m NGF. Les deux assises inférieures du mur sont situées en léger retrait l'une par rapport à l'autre aux cotes respectives de 307,74 m (us 12) et 307,88 m NGF (us 11), formant avec le radier une semelle de fondation au mur gouttereau nord. Au-dessus se développent cinq assises de hauteur variable se répartissant comme suit: trois assises d'une dizaine de centimètres de hauteur, faites de moellons calcaire d'une taille moyenne; au-dessus, une assise de blocs plus importants atteignant parfois 30 cm de haut, surmontés par une nouvelle assise moyenne incluant de petits moellons posés en hérisson. Dans cette partie de la maçonnerie les différents éléments sont liés à la terre, tout comme nous l'avons déjà vu dans le sondage 1 à propos des murs MR102, SB105 et MR106. Au-dessus se développe dix-sept assises d'un appareil lié au mortier que l'on qualifiera d'irrégulier à cause de la grande variété des éléments qui le composent, même s'il s'agit majoritairement de moellons de calcaire dur. Cependant, la présence, tous les trois ou quatre assises d'un joint bien horizontal, plus large que les autres, contenant de petits éléments de calage en pierre ou en terre cuite, montre que la volonté des bâtisseurs était quand même de réaliser une maçonnerie aussi régulière que possible à partir d'éléments majoritairement réutilisés. En partie supérieure de la maçonnerie est clairement visible une reprise correspondant à une probable réfection de la toiture. Cette partie de la maçonnerie contient un grand nombre de moellons de grès ocre-jaune aux dimensions plus homogènes et plus régulièrement assisés.

Le contrefort médian, MR06, mesure entre 1,50 m et 1,20 m de long pour 1,30 m de large et présente, en élévation, de notables différences de mise en œuvre (fig. 33). Contrairement aux maçonneries des murs gouttereaux, les dix assises basses du parement oriental de MR06 sont constituées de moellons et blocs de calcaire dur, très soigneusement équarris et assisés, aux angles harpés, y sont joints quelques rares éclats de terre cuite permettant, quand nécessaire, de rattraper une parfaite horizontalité (fig. 34). Cette

Fig. 33 Parement oriental du contrefort médian nord (CI. M. Vecchione).

Fig. 34 Assises inférieures du parement oriental du contrefort médian septentrional (CI. M. Vecchione).





partie du mur, 1,50 m de long, constitue la fondation du contrefort actuel. Elle repose directement sur le rocher à 307,17 m NGF, plus bas que le mur gouttereau lui-même, et le mortier blanc et compact des lits de pose des quatre assises inférieures déborde largement au-delà du parement, ce qui garantit qu'elles ont été bâties en tranchée et constituent bien la fondation du contrefort. Les matériaux des deux assises suivantes, tout aussi régulières, sont aussi liés au mortier, mais celui-ci est beaucoup moins présent, ce qui signifie qu'elles ont subi une usure météorique qui a en partie vidé les joints de leur remplissage. Contrairement à toute attente, étant donné la fonction du contrefort, toute cette partie de la maçonnerie est adossée au parement extérieur du mur gouttereau de l'église (fig. 35). Au-dessus, à 308,39 m NGF, la maçonnerie, dont la mise en œuvre est très proche de la précédente, effectue un retrait supérieur à une trentaine de centimètres; c'est à partir de ce niveau que le mur gouttereau et le contrefort sont liés par un système de harpage qui ne semble pas contemporain du mur lui-même, ainsi qu'en atteste la longue fente correspondant à une succession de ruptures d'assises (fig. 36 et 37). D'autre part, si les premières assises en retrait sont plutôt régulières, au fur et à mesure que nous nous élevons, les assises sont moins régulières, les matériaux plus hétérogènes incluent des moellons de grès aux arêtes émoussées. Enfin, à l'exception des deux pierres plates saillantes qui forment le larmier, il n'y a pas de différence dans la mise en œuvre de la partie supérieure de la maçonnerie du contrefort et le rampant qui vient le couronner.

Interprétation

L'analyse des maçonneries démontre que la chapelle Saint-Michel présente au moins trois grandes étapes de fonctionnement.

Il est vraisemblable que le premier état conservé de l'édifice soit représenté par la partie basse du mur nord, dont la facture pourrait être mise en relation avec les murs dégagés dans le sondage 1, SB105 et MR106. Nous ne savons que peu de chose de cette première église, si ce n'est que le plan de cette nef est proche de l'actuel et qu'elle n'est sans doute pas voûtée. Il est presqu'impossible de situer chronologiquement l'extension occidentale

Fig. 35 Partie inférieure de l'angle formé par le mur gouttereau nord et le contrefort médian (Cl. M. Vecchione).

FIg. 36 Partie du sondage où le contrefort est lié à une reprise de la maçonnerie du parement extérieur de la nef (CI. M. Vecchione).



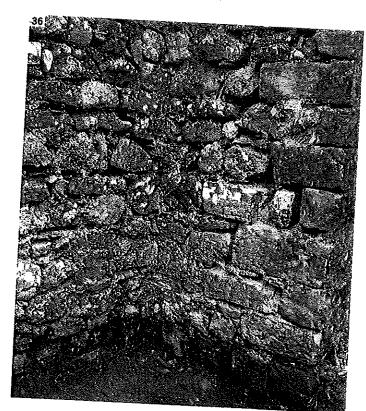
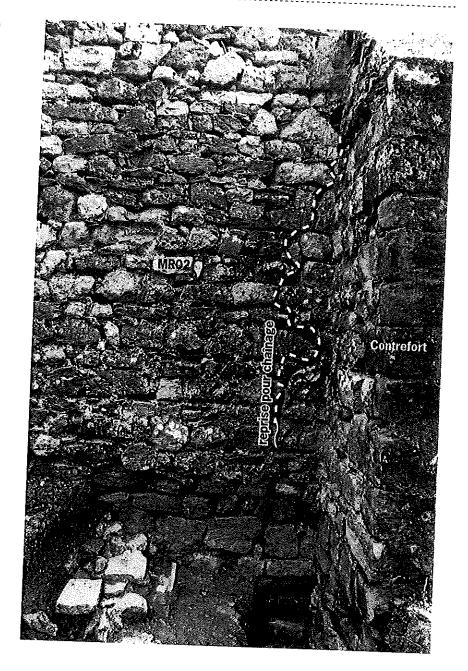


Fig. 37 Reprise dans l'angle de la maçonnerie de MRO2 pour accrochage du contrefort (Cl. M. Vecchione).



de la nef, représentée par MR102. Toutefois, le fait que la maçonnerie soit liée à la terre, nous inciterait à la placer dans une phase intermédiaire entre le premier édifice et l'apparition des maçonneries au mortier. Dans un second temps, l'édifice est reconstruit en réutilisant de nombreux éléments provenant de la destruction partielle du bâtiment. Cette phase n'inclut pas encore les contreforts et l'église est sans doute encore charpentée.

La troisième phase identifiable, à ce moment de notre analyse, correspond a la construction des contreforts, ce qui suppose la mise en place d'une voûte en couverture de la nef.

La dernière campagne importante correspond au recul et à la reconstruction de la façade et l'érection des contreforts, ce qui suppose implicitement qu'il s'agit du moment où la nef est couverte d'une voûte.

Les vestiges mis au jour dans le sondage 2

Avant toute chose, nous avons vidé la tranchée (TR204) réalisée par les services techniques de la ville de Fuveau, dont la profondeur atteignait la base du contrefort et le substratum rocheux, à la cote 307,17 m NGF.



Fig. 38 Vue générale du sondage 2 au moment du décapage de surface (Cl. M. Vecchione).

Le comblement, us 205, constitué d'un limon sableux de couleur brungris a livré des fragments d'ossements humains et de nombreux moellons provenant de la destruction de structures en place. Le creusement, particulièrement inadapté, de cette tranchée nous a privés des relations stratigraphiques entre le mur gouttereau nord, la base du contrefort et les structures conservées dans le sondage (fig. 38).

 SB207, une structure bâtie très proche de la surface Immédiatement après enlèvement de la couche d'humus (us 203) est apparue une maçonnerie assez mal conservée, orientée nord-nord-est/ sud-sud-ouest, elle mesure 1,50 m de long pour 0,50 m de largeur. Elle est composée de moellons équarris peu épais formant un double parement, dont les vides sont comblés par des cailloux de taille variable et une bonne dose de mortier blanc (fig. 39 et 40). La base de la structure n'est pas horizontale mais repose en pendage sud-nord sur une couche gravillonneuse de couleur beige. Dans la berme orientale, nous voyons très clairement que cette structure effectue un retour vers l'est, créant ainsi un espace à l'intérieur duquel la sédimentation est totalement différente de ce qu'elle est à l'extérieur. En fait, la structure SB207 étant apparue en limite du sondage, la sédimentation contenue à l'intérieur de l'espace qu'elle délimite n'a pas été fouillée. Partant, nous ignorons la fonction de cette construction, bien qu'étant donné le contexte religieux de l'endroit, nous pensons qu'il peut s'agir d'une sorte d'enclos funéraire.

La couche encaissante, us 206, est un remblai très pulvérulent en même temps que gravillonneux, de couleur claire, il a livré de nombreux fragments de pierres, taillés ou non, et quelques ossements humains. D'un point de vue stratigraphique, SB207 est adossée à la partie basse du mur MR202 et s'appuie aussi sur une série de sépultures.

Les sépultures coffrées

Immédiatement sous SB207 sont apparues une succession de structures allongées, orientées parallèlement au mur gouttereau nord de la chapelle et dont une partie a été détruite par le creusement de la tranchée technique. Elles sont fabriquées d'épaisses dalles calcaires posées de chant et sont scellées par d'autres dalles posées à plat, en couverture. Le dégagement

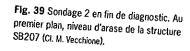


Fig. 40 Vestiges de SB207 en élévation dans la berme est (Cl. M. Vecchione).

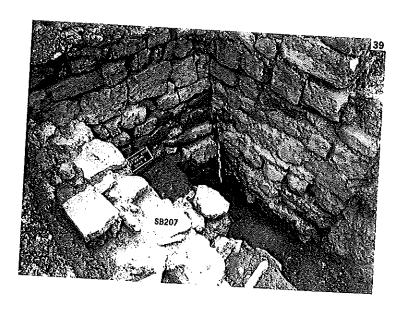
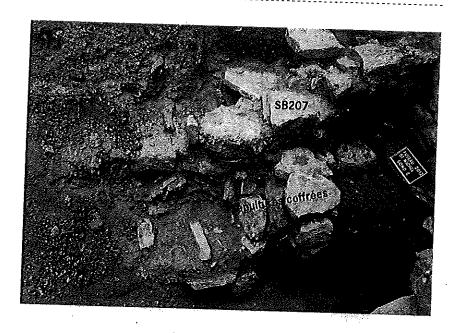




Fig. 41 Superposition de la structure SB207 à un alignement de sépultures en coffre de pierres (Cl. M. Vecchione).



de surface des différentes structures, conservées in situ, ainsi que la coupe résultant du curage de la tranchée technique montrent que ce petit espace contient au moins trois sépultures de ce type, accolées les unes aux autres et réparties sur un seul niveau, dont une sépulture d'enfant (fig. 41). Ces sépultures, en partie détruites par la tranchée, n'ont pas été fouillées, toutefois leur mode de construction les rattache à la période médiévale, ce que viennent confirmer deux fragments de « pégau », sorte de pot en céramique commune à pâte grise fréquemment associés aux sépultures médiévales, issus du comblement de la sépulture la plus méridionale et attribuables aux xi^e-xxii^e s. ¹.

2.2.3. Au sud, le sondage 5

Placé, pour des raisons similaires, symétriquement par rapport au sondage 2, c'est-à-dire à l'est du contrefort médian sud, le sondage 5 mesure 3,20 m de long par 2,60 m de large.

Après avoir curé la tranchée technique située dans l'angle formé par le mur gouttereau sud et le contresort médian, nous avons pu observer ces derniers en détail de manière à les comparer à ce que nous avions pu voir au nord.

Les élévations

• Le mur gouttereau sud de la nef

Sa facture est un peu différente de celle du mur nord dans la mesure où, bien qu'il soit fondé sur la couche d'argile grise qui recouvre le substrat rocheux et que, tout comme MR02, il soit constitué de moellons de calcaire dur, les joints sont remplis d'un mortier pauvre en chaux. D'autre part, au niveau de la dixième assise, se trouve une rangée de moellons allongés, légèrement saillants dont nous ignorons pour l'instant la fonction (fig. 42). L'omniprésence du mortier, au sud, rend la lecture de l'appareil un peu moins aisée, cependant, et malgré le fait que nous ne retrouvions pas la configuration déjà observée au nord, il semble que l'on puisse repérer différentes états dans la maçonnerie (fig. 43):

 celle conservée en partie basse (us 503), sous l'assise en ressaut, constituée d'éléments hétérogènes posés à plat, aux joints irréguliers, liés au mortier maigre;

L'identification du rare mobilier céramique issu du diagnostic a été réalisé par Catherine Richarté (céramologue, Inrap, UMR 5648).



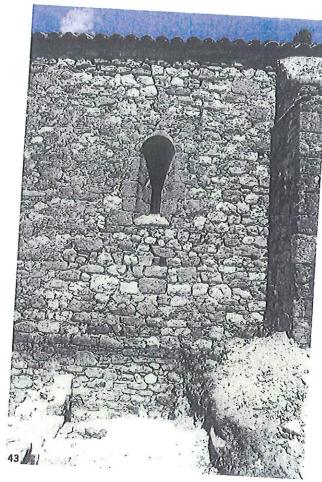


Fig. 42 Parement extérieur du mur gouttereau sud (CI. M. Vecchione).

Fig. 43 Partie médiane du mur gouttereau sud de la chapelle Saint-Michel (Cl. M. Vecchione).

- immédiatement au-dessus de l'assise saillante, une vingtaine d'assises présentent une organisation plus homogène aussi bien du point de vue de la taille des éléments qui la composent que de l'horizontalité des assises,
- enfin la partie supérieure, qui prend de plus en plus de place d'est en ouest, faite d'éléments hétérométriques, globalement posés à plat et ennoyés dans un épais mortier de chaux qui en recouvre la plus grande partie.

· Le contrefort médian sud

Comme la totalité des contreforts de l'édifice, le renfort médian présente un appareil très régulier de moellons soigneusement équarris et assisés, dont les angles sont harpés, l'ensemble étant lié au mortier. D'un point de vue chronologique, le contrefort est chaîné avec l'appareil de la dernière reprise de l'édifice, tout comme au nord (fig. 44).

Les vestiges du sondage 5

L'élément directeur du sondage 5 est une maçonnerie dont le dégagement nous a amenés à élargir le sondage vers l'est (fig. 45). Orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest, long de 2,60 m et large de 0,65 m, seules les eux assises inférieures du mur sont en partie conservées présentant un double parement de gros moellons équarris, enserrant un blocage de gros éléments, liés au mortier (fig. 46). Vers le sud, MR504 se prolonge sous la berme tandis qu'au nord, il pénètre sous la maçonnerie du premier état du mur MR501 et apparaît donc comme lui étant antérieur. Le mur est arasé à la cote 307,49 m NGF, moins de 10 cm sous le niveau du sol actuel. À l'ouest, adossée au parement occidental du mur se trouve une petite structure bâtie rectangulaire, de facture identique mais parementée sur une seule de ses faces, en forme de marche ou de socle. SB505.

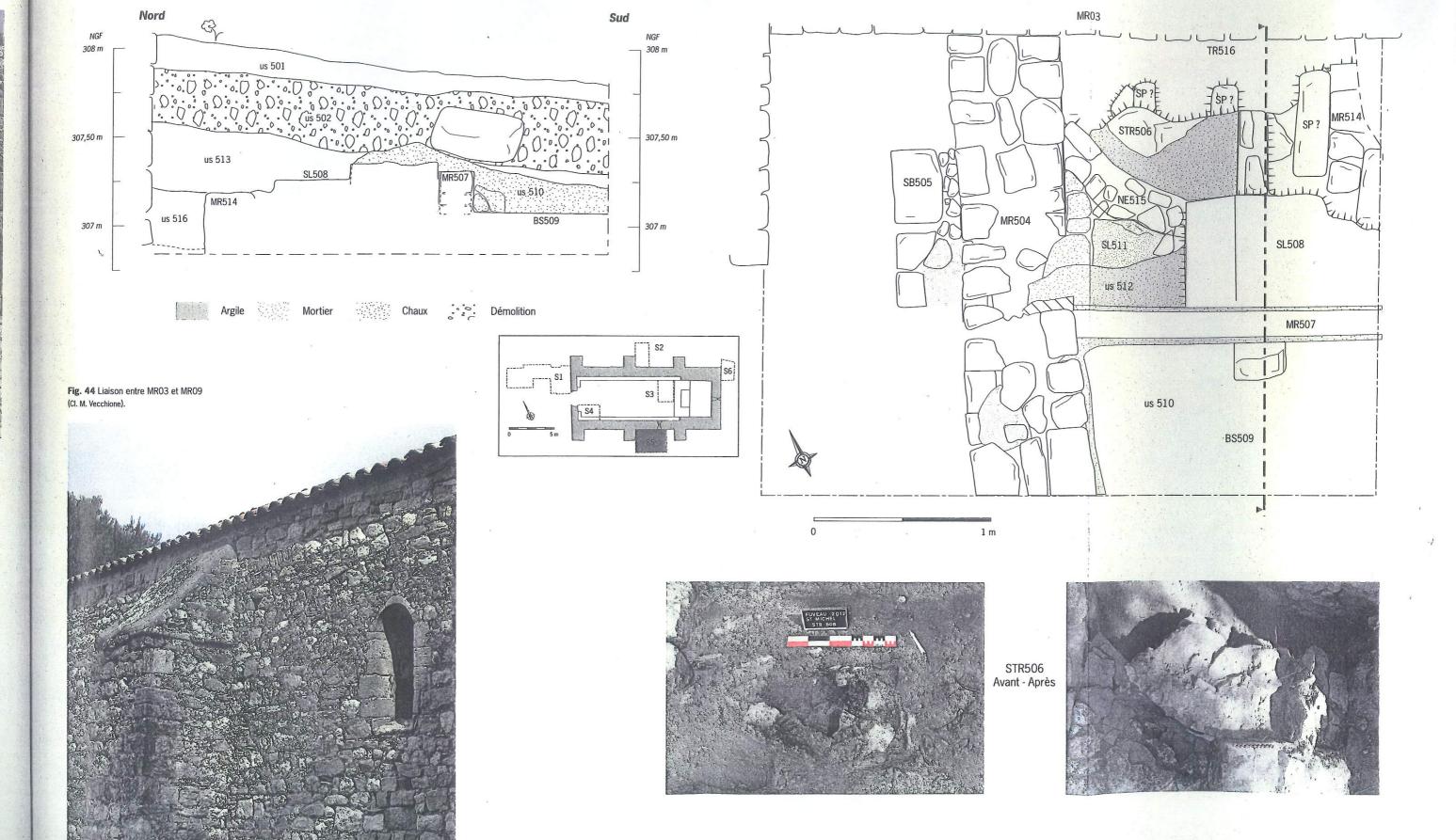


Fig. 45 Plan et coupe du sondage 5, vue de la structure STR506 en début et fin de fouille (Topo L. Vallières, DAO C. Battesti, Cl. M. Vecchione).

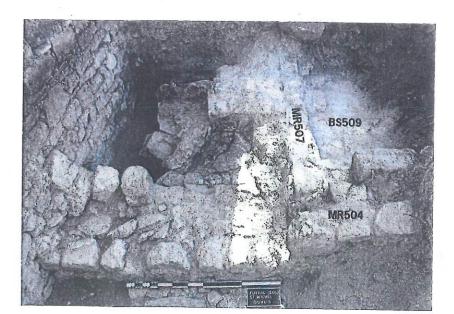


Fig. 46 Vue d'ensemble du sondage après enlèvement du remblai de surface (Cl. M. Vecchione).

• Le bassin BS509 et le moule STR506, les vestiges du chantier de construction

Adossées au parement oriental du mur MR504 sont conservées des structures liées à la construction ou au relèvement de l'édifice. La partie orientale du sondage est divisée en deux parties par une maçonnerie orientée est-ouest, MR507, qui vient s'appuyer sur MR504 (fig. 47). Observée sur 1,75 m de longueur, cette maçonnerie ne dépasse pas 0,15 m de large. Étant composée d'un simple alignement de moellons équarris et de cailloux liés au mortier très riche en chaux, elle forme plutôt une cloison ou un muret de séparation, arasé à 307,25 m NGF, dont les deux parements sont recouverts d'un revêtement de chaux à surface lissée.

Fig. 47 À droite de la photo, le bassin BS509 vu de l'ouest (Cl. M. Vecchione).

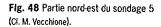


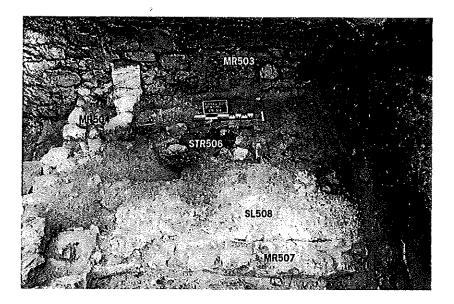
Au sud, MR507 délimite un espace rectangulaire à fond plat (à 306,98 m NGF), d'une superficie minimale d'1,50 m², en forme de bassin ou de cuve, remplie par une couche mêlant une terre limoneuse à de la chaux pure, incluant des blocs de pierres à chaux qui n'ont pas totalement fondu, us 510.

La forme de la structure et la présence de ce comblement désignent BS509 comme une fosse à éteindre la chaux, vraisemblablement liée à une phase de reconstruction de l'édifice.

Le dégagement de ce bassin a livré quelques morceaux de céramiques dont deux fragments de marmite appartenant au type Ollières à pâte oxydante et glaçure plombifère intérieure, ainsi qu'un fragment de céramique commune à pâte grise de type « pégau ». Ces quelques éléments permettent d'associer l'utilisation de ce bassin ou bien son abandon, à une phase de reconstruction de l'édifice comprise entre la fin du xiii s. et le début du xive s.

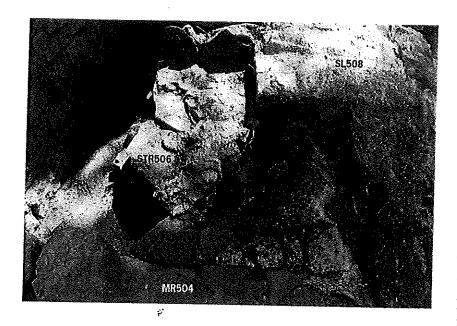
Au nord de MR507, les vestiges sont plus nombreux et plus complexes. Correspondant à la période d'utilisation de la fosse à chaux, se trouve un espace allongé d'est en ouest, adossé au revêtement nord du muret MR507 (fig. 48). Étant donné son horizontalité et sa relative épaisseur, nous l'assimilons à un sol de travail (à 307,27 m NGF), car il est composé d'une épaisse couche de chaux, gravillons et cailloux.





Le sol SL508 vient recouvrir une structure très partiellement conservée car il en reste moins d'un quart-de-cercle, limité, pour la partie circulaire, par des blocs taillés à cet effet, un peu comme une margelle de puits; il n'en reste actuellement plus qu'un, fendu par le milieu sous ce qui semble être l'effet de la chaleur. La limite rectiligne, qui peut être assimilée à la base de la structure, est marquée par un alignement de dalles plates posées de chant (?). Cette paroi est recouverte de chaux et repose sur une sorte de radier résultant de l'amoncellement de dallettes calcaires posées à plat et recouvertes d'une couche de chaux pure. Le sol intérieur de la structure est formé d'imposantes dalles plates reposant sur un radier de dallettes, recouvert d'une couche assez semblable à celle qui se trouve à l'intérieur du bassin BS509: des morceaux de calcaire et beaucoup de chaux (fig. 49). Étant donné sa structure et sa situation à proximité du bassin à éteindre la chaux, nous pensons que STR506, qui nous que nous pensions d'abord être un moule à cire perdue, à cause de la présence, dans le comblement, d'amas d'argile cuite, nous semble plutôt aujourd'hui correspondre à un four à chaux, même si, ne l'ayant pas démonté, nous n'avons pas mis au jour la chambre de chauffe qui viendrait confirmer cette hypothèse.

Fig. 49 Coupe nord-sud sur STR506 et SL508 (Cl. M. Vecchione).



L'arase de STR506 est recouverte d'une couche limono-sableuse hétérogène, brun-jaune, contenant de nombreux fragments de tuiles et quelques blocs, us 513. Celle-ci vient sceller la tranchée de fondation du mur gouttereau MR503, us 515, dont le creusement est responsable de la destruction partielle du four.

L'ensemble des structures comprises à l'est du sondage et l'us 513 étaient recouverts par un épais remblai très sableux, us 512, incluant de très nombreux nodules de chaux ainsi que des moellons d'une taille parfois importante. Cette couche qui matérialise une phase de destruction d'une partie de l'édifice est immédiatement recouverte par la couche d'humus.

2.2.4. Le sondage 6, un sondage avorté

Nous avions choisi de placer un sondage à l'extérieur du chevet à l'endroit où une tranchée technique avait été réalisée. Mais notre godet de pelle mécanique étant plus large, dès les dégagements de surface sont apparues plusieurs inhumations en pleine terre dont deux sépultures d'enfants. Avec l'accord du Conservateur du Service régional de l'Archéologie, nous avons jugé préférable, au vu les résultats déjà obtenus, de ne pas fouiller cette zone que nous savons maintenant dévolue au cimetière.

2.3. Les sondages intérieurs

Bien qu'en amont du diagnostic, nous ayons déjà prévu de réaliser des sondages intérieurs, les vestiges apparus à l'extérieur de l'édifice ont en partie orientés leur localisation.

2.3.1. Le sondage 3: des sépultures en pleine terre et un caveau maçonné

• SL305, SL306

Dans le cas du sondage 3, ayant abandonné le sondage prévu au pied du chevet, nous l'avons placé le plus près possible de l'angle formé par celui-ci avec la nef. Il mesure 2,40 m de long par 1,75 m de largeur. Après enlèvement du carrelage de terres cuites qui recouvre actuellement la nef

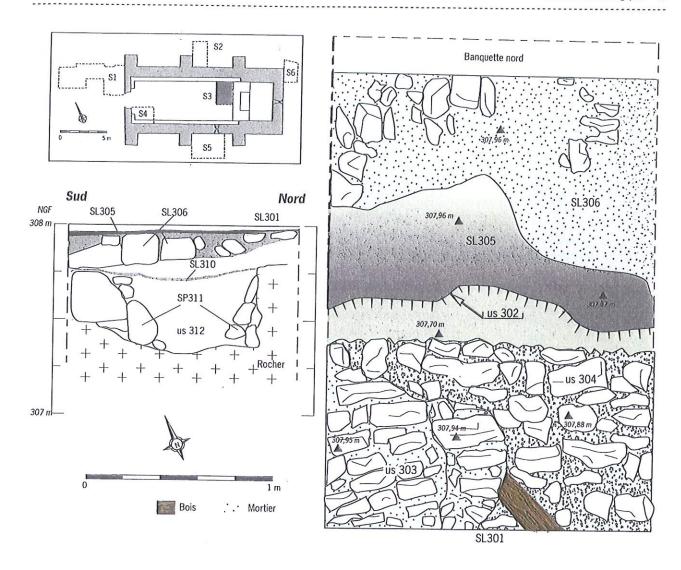


Fig. 50 Plan du sondage 3 et coupe dans la berme ouest (Rel. D. Michel, DAO M. Vecchione).

jacent (SL306, fig. 51).

Fig. 51 Sol construit SL306, perforé par la structure SB304 (Cl. M. Vecchione).

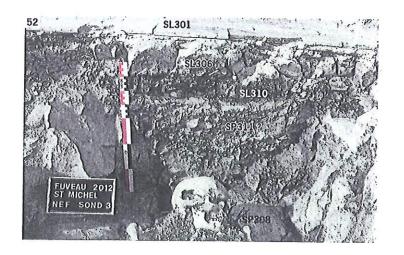
Fig. 52 Coupe dans la berme occidentale du sondage (Cl. M. Vecchione).

Le sol SL306 est constitué d'un empierrement dont les éléments sont posés à plat sur un socle de mortier blanc pulvérulent. Situé à 307,70 m d'altitude, il recouvre une couche de remblai peu épaisse, elle-même posée sur un précédent niveau de sol de chaux, aperçu dans la coupe ouest du sondage (fig. 52). Le démontage du sol a livré deux fragments de panse appartenant à un pot à pâte rouge kaolinitique glaçurée, produite dans la région de Cabasse à la fin du XIIIe s. (identification Catherine Richarté).

est immédiatement apparu un niveau de sol (SL305), constitué d'une fine

couche de limon compacté résultant de l'utilisation d'un sol de pierres sous-

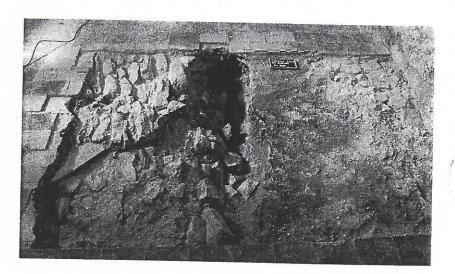




• Le caveau SP304

Cette structure bâtie occupe toute la partie méridionale du sondage, immédiatement sous le niveau du carrelage de terre cuite, elle prend place dans une vaste fosse (us 302) et a pu être observée sur 1,75 m de long et 0,95 m de largeur maximale. D'une forme allongée et bombée, elle est formée de moellons, présentant tous la même orientation, dont la partie inférieure est ennoyée dans une couche de mortier blanc compact. À ce stade du dégagement, nous nous trouvons sur l'extrados de la voûte d'un caveau installé dans le substrat rocheux, qui, dans cette partie du site, se trouve à 307,85 m NGF et accuse un net pendage du nord au sud (autours de 30 %). L'appareil de l'extrados présente deux états de construction (fig. 53): à l'est, us 304, le liant est plus présent et le matériau lithique plus hétérogène (cailloux et moellons); à l'ouest, us 303, les moellons sont beaucoup plus gros, orientés de la même manière et accolés les uns aux autres. Entre les deux parties de cette couverture voûtée, est restée coincée une planchette de bois qui montre que la partie occidentale du voûtement est postérieure à la partie orientale. Le caveau n'ayant pas été ouvert, les raisons de cette reconstruction demeurent inconnues; il peut s'agir de l'effondrement accidentel d'une partie de la voûte, ou d'une réouverture en vue de nouvelles inhumations. La fouille du caveau pourrait permettre de répondre à cette question. Le comblement de la fosse, us 307, est assuré par un remblai limono-sableux incluant de nombreux cailloux à arêtes vives provenant soit de la taille du rocher, soit de celle des moellons qui composent la maçonnerie du caveau. Ce comblement n'a livré aucun mobilier.

Fig. 53 Vue d'ensemble du sondage 3 depuis l'est, à gauche, le caveau SB304 installé dans l'axe de l'autel (Cl. M. Vecchione).



• Une inhumation en avant du chevet, la sépulture SP308

Après enlèvement du sol empierré, SL306, est immédiatement apparue une sépulture insérée dans une large fosse rectangulaire, entaillée dans le substrat rocheux, qui culmine à cet endroit à 307,91 m d'altitude (fig. 54). Orientée d'ouest en est, le corps repose sur le dos, les jambes allongées parallèlement et les bras croisés au niveau de la taille. Le crâne a légèrement roulé vers la gauche tandis que la mâchoire inférieure est restée serrée. La position relevée des épaules et de la tête, le non affaissement des pieds, plaident pour une inhumation en pleine terre, ce qui est confirmé par l'absence de clous. Aucune offrande permettant de situer chronologiquement la sépulture n'accompagne le défunt, toutefois celle-ci est scellée par le sol SL306 qui a livré une céramique produite à la fin du XIIIe s.

• SP311: une sépulture supputée

Dans la coupe occidentale de la sépulture SP308 (cf. fig. 50), nous pouvons apercevoir un autre creusement réalisé dans le rocher, aux parois beaucoup

Les résultats archéologiques

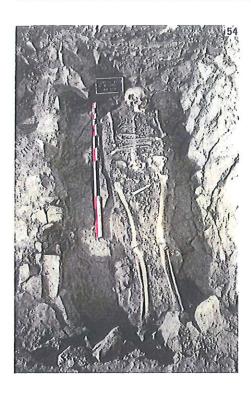




Fig. 54 Sépulture SP308 installée dans le substrat rocheux, vue depuis l'est (Cl. M. Vecchione).

Fig. 55 Sépulture SP308: en bordure septentrionale de la fosse, présence d'ossements antérieurs déplacés (Cl. M. Vecchione).

plus inclinées que celle de la sépulture SP308.Son comblement, pulvérulent et relativement caillouteux tout comme celui de SP308, est scellé par un niveau de chaux damé que nous pourrions identifier comme un premier niveau de sol posé à même le rocher aplani, SL310. Or, le creusement de la sépulture SP308 semble avoir détruit ce niveau de sol que nous n'avons pas trouvé en la fouillant et lui serait donc postérieur.

En outre, au cours de la fouille de la sépulture SP308, nous avons noté la présence de nombreux ossements déplacés sur le bord septentrional de la fosse et appartenant vraisemblablement à une sépulture antérieure (fig. 55).

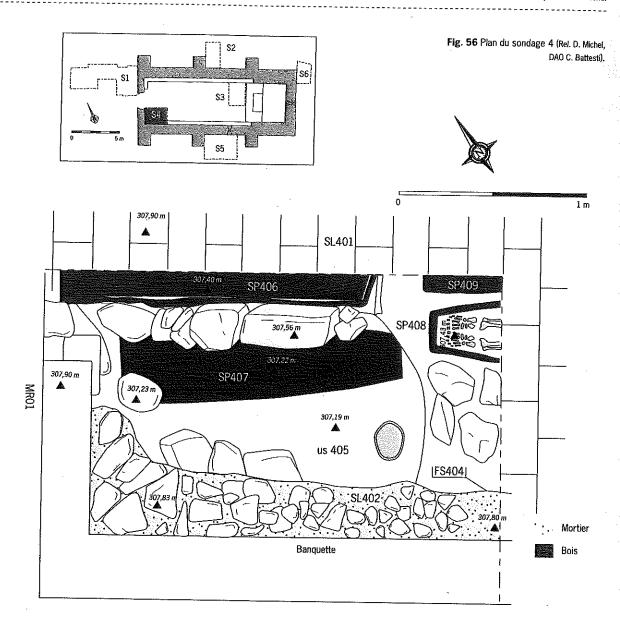
En résumé, le sondage 3 révèle l'existence d'au moins trois périodes d'inhumations, la première, correspondant à la sépulture SP311 et aux ossements déplacés, est scellée par le sol SL310; la deuxième, contemporaine de la sépulture SP308 et attribuable à la fin du XIIIe ou au XIVe s., est antérieure au sol SL306; la troisième, immédiatement sous le sol actuel concorde avec la mise en place du caveau SB304.

2.3.2. Le sondage 4: les sépultures en cercueil

Afin de tester la présence du mur MR101 à l'intérieur du vaisseau, le sondage 4 a été placé dans l'angle sud-ouest de la nef, au pied de la banquette. Long de 2,43 m pour une largeur d'1,40 m), il a donné lieu au dégagement de plusieurs sépultures en coffres de bois et a permis d'affiner la chronologie de l'édifice (fig. 56 et 57).

SL402 et FS404

Après enlèvement du carrelage de terres cuites, nous avons pu constater que le sol construit de cailloux liés au mortier, SL402, déjà observé dans le sondage 3 (SL306 autour de 307,70 m NGF), se poursuit jusqu'au revers de la façade ouest où il culmine à 307,84 m NGF). À proximité de l'angle sud-ouest de l'édifice, il a été perforé par une vaste fosse, FS404, dont nous ignorons l'étendue et qui, dans le sondage, a été dégagée sur une longueur de 2,15 m pour une largeur d'1 m. Elle est comblée par un remblai pulvérulent de limon sableux incluant quelques cailloux, des fragments de bois et de rares ossements, us 405, dont la composition est proche de



celle de l'us 307, qui remplissait la fosse du caveau de pierres. Plus riche que le précédent ce remblai a livré, d'une part, deux fragments d'un vase culinaire présentant le faciès des marmites à pâte oxydante d'Ollières, recouvertes comme elle d'une glaçure au plomb intérieure et pourvues d'anses horizontales, produites au début du xiv^e s. D'autre part, nous avons aussi eu la chance d'y découvrir une monnaie de Louis XIV, dite « Six deniers de France », frappée à Aix-en-Provence entre 1710 et 1712 (fig. 58, cf. annexe).

- SP406, SP407, SP408 et SP409: les sépultures en coffre de bois Le remblai us 405 ennoie et recouvre à la fois une série de sépultures constituées de coffres de bois de forme trapézoïdale dont l'orientation, majoritairement d'ouest en est, tête à l'ouest, n'est pas exclusive. Les sépultures sont de deux sortes:
- La sépulture SP406, classiquement orientée et partiellement engagée sous la berme nord, est constituée d'un coffre de bois dont les parois sont retenues par une rangée de blocs de pierres, à 307,56 m d'altitude; leur fonction est soit d'évite leur effondrement, soit de marquer les limites de la tombe (fig. 59). Le coffre est fermé par un couvercle de bois (307,40 m NGF) que nous n'avons pas soulevé pour ne pas détruire cette composition fragile, d'autant que la présence de quelques clous à la périphérie de la sépulture laisse penser que le couvercle était clouté.

Fig. 57 Vue d'ensemble du sondage 4 depuis l'est (Cl. M. Vecchione).





Fig. 58 « Six deniers de France » Monnaie frappée sous Louis XIV, entre 1710 et 1712 (Cl. D. Michel).



Fig. 59 Partie orientale de la sépulture SP406 (Cl. M. Vecchione).

48 Inrap · Rapport de diagnostic

La sépulture SP407 est parallèle à la précédente, légèrement plus profondément enfouie, à 307,22 m NGF, elle paraît lui être antérieure, alors même qu'elle présente les mêmes caractéristiques extérieures, à l'exception du renfort de pierres, ici absent, tandis que certains clous destinés à fixer le couvercle sont encore en place. Au niveau de la partie supérieure du coffre sont apparus les restes d'un crâne appartenant à une sépulture antérieure déplacée par la mise en terre de SP407 (fig. 60).

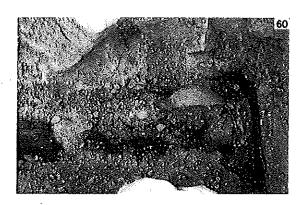
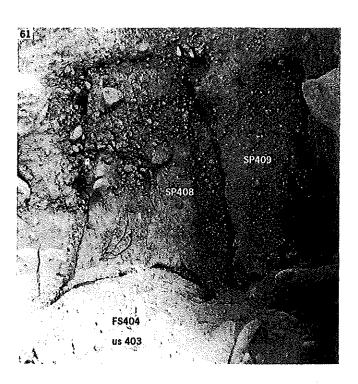


Fig. 60 La sépulture SP407 en cours de dégagement; présence d'un crâne résiduel (Cl. M. Vecchione).

Fig. 61 À gauche la sépulture SP408 en cours de dégagement, dont on aperçoit les calcaneums (Cl. M. Vecchione).



- Les sépultures SP408 et SP409 sont strictement parallèles et très largement engagées dans la berme orientale. Il s'agit encore de coffres de bois cloutés, la seule différence résidant dans le fait que SP408 est orientée tête à l'est, contrairement à toutes les autres sépultures observées dans le cadre du diagnostic (fig. 61).

En résumé, étant donné les dimensions des sondages et le fait que la majorité des sépultures mises au jour étaient engagées sous les bermes, nous avons préféré ne pas les fouiller, d'autant que les observations effectuées sur les deux sondages intérieurs permettent d'établir une chronologie relative entre les différents types de sépultures et que le rare mobilier qui en est issu permet de fixer un cadre chronologique absolu. D'une part les sondages 3 et 4 montrent que la densité des inhumations (7 dont un caveau dans 7,60 m²) soit importante à l'intérieur de la chapelle; d'autre part, selon l'emplacement et la position stratigraphique le type de sépulture change. Ainsi la sépulture la plus ancienne est repérable dans la coupe occidentale du sondage 3, il s'agit de SP311 scellée par le sol chaulé SL310 lui-même coupé par la mise en place de la sépulture SP308 qui est recouverte par le sol empierré SL306-SL402, perforé tant au nord-ouest qu'au sud-est par la construction du caveau, SB304, et des sépultures en coffre de bois, SP406, SP407, SP408 et SP409. Enfin le trop rare mobilier issu des deux sondages montre que la sépulture SP308 est antérieure au sol empierré qui a livré un fragment de céramique attribuable à la fin du XIIIe s. Cette période correspond au fragment de marmite trouvé dans le remblai du sondage 4 qui portait le sol avant sa destruction et qui a depuis servi d'encaissant aux sépultures en cercueil. En revanche, la monnaie de Louis XIV, frappée au tout début du xvIIIe s., nous renseigne sur la période à partir de laquelle s'effectuent les inhumations en coffres de bois.

3. Conclusion

Réalisée en deux semaines par trois archéologues et un pelliste, la campagne de diagnostic portant sur les abords immédiats et l'intérieur de la chapelle Saint-Michel de Fuveau s'est avérée très fournie en vestiges archéologiques susceptibles de nous éclairer sur la naissance et l'évolution de l'édifice.

À l'ouest, le sondage 1 a démontré l'existence d'une façade plus ancienne située approximativement à l'emplacement de l'actuelle et matérialisée par la maçonnerie angulaire SB105 et le mur épierré MR106, angle nord-ouest d'un premier état de l'édifice contre lequel est appuyée la sépulture SP103 coupée par la construction de la façade actuelle. Nous pourrions associer à ce premier état de l'édifice lés vestiges mis au jour dans le sondage 2, sous la forme d'un alignement de sépultures coffrées datant des x1e ou x11e s. Nous nous appuyons pour cela sur le fait que ces sépultures sont associées à la partie la plus ancienne de la maçonnerie de la nef.

Dans un deuxième temps, on assiste à une tentative d'extension de la nef vers l'ouest par ajout d'une travée, MR102 et MR108, au nord de laquelle ont été aménagées plusieurs sépultures mais qui ne semble pas avoir résisté très longtemps avant de s'écrouler, d'où la présence de très nombreux moellons équarris et de mortier dans les remblais qui entourent l'édifice. C'est sans doute après cet épisode qu'est reconstruite la façade. Ainsi que le montre encore parfaitement aujourd'hui l'homogénéité de l'appareil de grès, cette reconstruction s'accompagne de la mise en place des contreforts latéraux ce qui pourrait signifier que jusque là la nef était charpentée et qu'elle n'est voûtée que depuis ce remontage de la façade. Bien que nous n'ayons pu en vérifier l'origine, la rumeur prétend qu'en 1677, un maçon du nom de Masse aurait effectué d'importants travaux, allant jusqu'à « relever » la chapelle Saint-Michel. Si l'on s'appuie sur la monnaie, frappée au début du xVIIIe s., trouvée dans le sondage 4 dans un contexte de sépultures mises en place après la reconstruction de la façade, cette rumeur pourrait s'avérer exacte.

Cette fourchette chronologique très large, puisqu'elle s'étend de la fin du XI's. au début du XVIIIes., est affinée par les vestiges, dans le sondage 5, d'un chantier de reconstruction dont nous pouvons situer l'occurrence vers la fin du XIIIe ou le début du XIVe s. et bien que nous ignorions actuellement quelle est la partie de l'édifice reconstruite lors de cette campagne.

Mais il y a aussi les vestiges dont nous ne pouvons rien dire car ils ne peuvent être rattachés à rien d'autre qu'eux-mêmes. C'est le cas, en façade occidentale, du mur MR101, dont l'orientation et la facture sont proches de ceux de l'édifice mais que l'on ne peut pas rattacher au mur gouttereau sud; c'est aussi le cas du mur MR504, dont la facture est soignée mais l'orientation différente de celle du mur gouttereau sud, sous lequel le mur semble s'engager.

En dernier lieu nous devons rappeler que les sépultures n'ont pas été fouillées et qu'en l'absence de mobilier archéologique suffisamment pertinent elles ne permettent pas d'établir la chronologie du site car les différents types de tombes présentes correspondent aux différents états de l'édifice: d'abord les coffres de pierres, puis les sépultures en pleine terre, les caveaux et enfin les cercueils de bois.

Pour finir, certaines publications attribuent la fondation de la chapelle Saint-Michel à un groupe de bénédictins de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, venus établir leur couvent sur la colline de Fuveau, dans le courant du vin's. Nous précisons que rien de ce que nous avons pu voir des vestiges dégagés au cours de ce diagnostic, ne semble s'apparenter à cette période. Toutefois, si les travaux d'assainissement prévus par la Mairie doivent être faits, il est important de prévoir, outre l'étude des vestiges actuellement en bon état de conservation mais appelés à disparaître, une analyse approfondie des murs de l'édifice afin de déterminer l'emprise et les limites des multiples reconstructions.

4.

Annexe: La monnaie du sondage 4

par Denis Michel

Monnaie de cuivre de Louis XIV (14 mai 1643 – 1" septembre 1715): pièce de six deniers dite « Dardennes » frappée à Aix-en-Provence de 1710 à 1712.

A/ (différent) LOVIS. XIIII. ROY. DE. FRANCE. ET. DE. NAV. Trois groupes de L adossés, chacun sous une couronne, posés en triangle, avec le différent d'atelier au centre, cantonnés de trois lis divergeant du centre.

R/. SIX. DENIERS. DE. FRANCE. (différent). (date). Croix anillée fleurdelisée.

Date: 17 (...?): sur cet exemplaire, uniquement les deux premiers chiffres de la date sont lisibles.

Atelier: Aix-en-Provence (& au centre d'un triangle sur l'avers).

Quantité produite et émise: 39 millions de pièces.

Métal: cuivre.

Diamètre: 2,58 cm.

Orientation: 6h.

Poids: à préciser.





Contexte historique et numismatique

Au début du XVIII^e s., en 1709, la décision est prise de frapper dans l'atelier d'Aix-en-Provence une pièce de six deniers de cuivre. Le métal provient des pièces d'artillerie inutilisées dont des canons conservés dans l'arsenal de Toulon. Dans un moulin du hameau de Dardennes proche du port de la ville, des flans monétaires sont préparés puis quelques piéforts sont frappés à Aix-en-Provence à titre d'essai grâce à l'utilisation d'un nouveau balancier. C'est par mesure d'économie de transport que les flans sont produits sur place à Toulon avant d'être acheminés puis frappés à Aix-en-Provence. Au fil du temps, la population associera à cette pièce de six deniers le nom de *Dardennes* (Monnaies d'Aix-en-Provence, 2008, p. 42-43).

Bibliographie

Monnaies d'Aix-en-Provence (milieu XVème – fin XVIIIème siècle): la collection . Philippe Ganne. Catalogue d'exposition (Cabinet des monnaies et médailles de Marseille, 19 décembre 2008-30 avril 2009), textes de Philippe Ganne et Joëlle Pournot-Bouvry, Marseille: Ville de Marseille, 2008, 45 p.

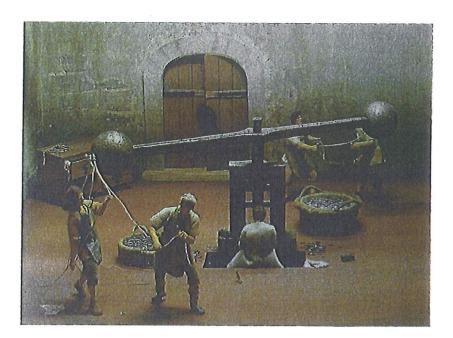
Glossaire

Balancier: machine à frapper ayant l'apparence d'une grande presse agissant par percussion du flan. Sa conception est très élaborée: le fléau de forte inertie est mis en mouvement par quatre ou six ouvriers selon la taille du balancier. Elle permet au flan de recevoir les empreintes du droit et du revers (Monnaies d'Aix-en-Provence, 2008, p. 13).

Flan: disque de métal prêt pour la frappe d'une monnaie ou d'une médaille (Le petit Larousse illustré, 2007).

Piéfort: pièce de monnaie utilisée comme modèle (Monnaies d'Aix-en-Provence, 2008, p. 43, fig. 133).

Fig. 62 La frappe « au balancier » (Monnaies d'Aix-en-Provence, 2008, 13).



Liste des illustrations

Fig. 1 Localisation de l'intervention sur le fond de carte IGN au 1/25 000 (SCAN 25® - ©IGN 2011).	8
Fig. 2 Localisation de la zone d'étude sur le cadastre actuel au 1/1750 (cadastre.gow.fr).	9
Fig. 3 Carte géologique du bassin de l'Arc (© BRGM 2012).	19
Fig. 4 Plan général de la chapelle Saint-Martin (Topo L. Vallières).	21
Fig. 5 Intérieur de la nef vu depuis l'est (Cl. M. Vecchione).	. 21
Fig. 6 Parement intérieur du mur sud de la nef (Cl. D. Michel).	22
Fig. 7 Parement intérieur du mur gouttereau nord (Ci. D. Michel).	22
Fig. 8 Angle nord-est du chevet (CI. M. Vecchione).	23
Fig. 9 Contrefort de façade septentrional (Cl. M. Vecchione).	23
Fig. 10 Fenêtre de la travée médiane sud (Cl. M. Vecchione),	23
Fig. 11 Façade occidentale de la chapelle comportant un portail en plein-cintre surmonté d'un oculus (Cl. M. Vecchione).	23
Fig. 12 Détail du décor du portail occidental (Cl. M. Vecchione),	23
Fig. 13 Travée occidentale et revers de façade (Cl. D. Michel).	23
Fig. 14 Travée orientale de la nef et chevet (Cl. D. Michel).	23
Fig. 15 Plan d'ensemble des sondages (Topo L. Vallières, DAO C. Battesti).	24
Fig. 16 Plan et coupes du sondage 1 (Rel. D. Michel, DAO C. Battesti).	25
Fig. 17 Vue de l'arase du mur MR101 (Cl. D. Michel).	26
Fig. 18 La fosse FS111 et coupe sur le mur MR101 (Cl. D. Michel).	26
Fig. 19 Le mur MR102 et la structure SB105 vus depuis l'ouest (Cl. M. Vecchione).	27
Fig. 20 Revêtement de mortier du parement sud du mur MR102 (Cl. M. Vecchione).	27
Fig. 21 Tranchée d'épierrement TR118 et lambeaux de la maçonnerie du mur MR102 (Ci. M. Vecchione).	27
Fig. 22 Vestiges de l'angle nord-ouest de l'édifice antérieur, formé par MR102 et MR108 parfaitement liés (Cl. M. Vecchione).	27
Fig. 23 Vestiges de l'élévation du parement oriental du mur MR108 (Cl. M. Vecchione).	27
Fig. 24 Le mur MR108 et l'us 112 vus depuis le nord (Cl. M. Vecchione).	28
Fig. 25 Niveau d'arase de MR102 et de SB105 à laquelle il est adossé, au nord apparition de la sépulture SP103 (Cl. M. Vecchione).	. 28
Fig. 26 La sépulture SP103, alignée sur le parement nord de l'angle SB105 (Cl. M. Vecchione).	29
Fig. 27 La sépulture SP103 après enlèvement des tuiles (Cl. M. Vecchione).	29
Fig. 28 Vestiges du mur MR106 au pied de la structure SB105, vus depuis le sud (Cl. M. Vecchione).	29
Fig. 29 Détail du sol SL107 à l'ouest du sondage 1 (Cl. M. Vecchione).	30
Fig. 30 Plan du sondage 2 (Rel. M. Vecchione, DAO C. Battesti),	31
Fig. 31 Coupe est-ouest dans le sondage 2 (Rel. M. Vecchione, DAO C. Battesti).	32
Fig. 32 Partie basse du mur MRO2, fondation ou maçonnerie antérieure? (Cl. M. Vecchione).	32
Fig. 33 Parement oriental du contrefort médian nord (Ct. M. Vecchione).	33
Fig. 34 Assises inférieures du parement oriental du contrefort médian septentrional (Cl. M. Vecchione).	33
Fig. 35 Partie inférieure de l'angle formé par le mur gouttereau nord et le contrefort médian (Cl. M. Vecchione).	1 34
Fig. 36 Partie du sondage où le contrefort est lié à une reprise de la maçonnerie du parement extérieur de la nef (CI. M. Vecchione).	34
Fig. 37 Reprise dans l'angle de la maconnerie de MRO2 pour accrochage du contrefort (Cl. M. Vecchione).	35
Fig. 38 Vue générale du sondage 2 au moment du décapage de surface (Cl. M. Vecchione).	36
Fig. 39 Sondage 2 en fin de diagnostic. Au premier plan, niveau d'arase de la structure SB207 (Cl. M. Vecchione).	36
Fig. 40 Vestiges de SB207 en élévation dans la berme est (Cl. M. Vecchione).	36
Fig. 41 Superposition de la structure SB207 à un alignement de sépultures en coffre de pierres (Cl. M. Vecchione).	37
Fig. 42 Parement extérieur du mur gouttereau sud (Cl. M. Vecchione).	38
Fig. 43 Partie médiane du mur gouttereau sud de la chapelle Saint-Michel (Cl. M. Vecchione).	38
Fig. 44 Liaison entre MRO3 et MRO9 (Cl. M. Vecchione).	39
Fig. 45 Plan et coupe du sondage 5, vue de la structure STR506 en début et fin de fouille (Topo L. Vallières, DAO C. Battesti, Cl. M. Vecchione).	39
Fig. 46 Vue d'ensemble du sondage après enlèvement du remblai de surface (Ct. M. Vecchione).	40
Flg. 47 À droite de la photo, le bassin BS509 vu de l'ouest (Cl. M. Vecchione).	40

Fig. 48 Partie nord-est du sondage 5 (Cl. M. Vecchione),	
	41
Fig. 49 Coupe nord-sud sur STR506 et SL508 (Cl. M. Vecchione),	42
Fig. 50 Plan du sondage 3 et coupe dans la berme ouest (Rel. D. Michel, DAO M. Vecchone).	43
Fig. 51 Sol construit SL306, perforé par la structure SB304 (Cl. M. Vecchione).	43
Fig. 52 Coupe dans la berme occidentale du sondage (Cl. M. Vecchione).	43
Fig. 53 Vue d'ensemble du sondage 3 depuis l'est, à gauche, le caveau SB304 installé dans l'axe de l'autel (Cl. M. Vecchione).	44
Fig. 54 Sépulture SP308 installée dans le substrat rocheux, vue depuis l'est (Cl. M. Vecchione).	45
Fig. 55 Sépulture SP308: en bordure septentrionale de la fosse, présence d'ossements antérieurs déplacés (Cl. M. Vecchione).	45
Fig. 56 Plan du sondage 4 (Rel. D. Michel, DAO C. Battesti).	46
Fig. 57 Vue d'ensemble du sondage 4 depuis l'est (Cl. M. Vecchione).	47
Fig. 58 • Six deniers de France • Monnaie frappée sous Louis XIV, entre 1710 et 1712 (Cl. D. Michel).	47
Fig. 59 Partie orientale de la sépulture SP406 (Cl. M. Vecchlone).	47
Fig. 60 La sépulture SP407 en cours de dégagement; présence d'un crâne résiduel (Cl. M. Vecchione).	48
Fig. 61 À gauche la sépulture SP408 en cours de dégagement, dont on aperçoit les calcaneums (Cl. M. Vecchione).	48
Fig. 62 La frappe « au balancier » (Monnaies d'Aix-en-Provence, 2008, 13).	52

III. Inventaires techniques

1. Inventaire des unités stratigraphiques

Maconne	nes ch	apelle I						
N° sond.	us	Fait	Keja <u>oo</u> Sur	ns chronol Sous	ogiques Equivalent	Dimensions	Description	Identification
0	ı	MR01	MR102 MR101					Façade ouest
. 0	2	MR02						Gouttereau nord
0	3	MR03						Gouttereau sud
0	4	MR04						Mur est chevet
0	5	MR05						Contrefort nord-ouest
0	6	MR06						Contrefort nord
0	7	MR07						Contrefort nord-est
0	8	MR08						Contrefort sud-est
0	9	MR09						Contrefort sud
0	10	MR10						Contrefort sud-ouest
0	11	MR02						Ressaut supérieur
0	12	MR02						Ressaut inférieur
0	13	MR13						Mur nord du chevet
0	14	MR14						Mur sud du chevet
0	15	PR15						Portail d'entrée
0	16	FE16						Fenêtre sud
0	17	FE17						Fenêtre est
0	18	FE18						Occulus façade

Sondage	11		2		•			
N° sond	us	Fait	Relati Sur	ons chronol	1	Dimensions	Description	Identification
1	100		MR102	Sous	Equivalent		Épais remblais sableux beige et hétérogène incluant des pierres et moellons, mortier et tuiles	Démolition
1	101	MR101	us 112	FS111		L: 100 cm; l.: 60 cm; h: 70 cm	Orienté est-ouest. Maçonnerie à double parement de gros moellons équarris, liés à la terre et conservé sur quatre assises.	
1	102	MR102	\$B105	us 113		i.: 100 cm; L. conservée en élévation: 120 cm (longueur épierrée: 4,50 m); H. conservée: 40 cm	Maçonnerie est-ouest très largement épierrée, dont l'extrémité orientale est adossée à un massif construit SB105, engagé sous la façade occidentale de l'édifice. À l'ouest, les lambeaux de mur conservés forment un retour vers le sud avec le mur MR108. Sur la partie conservée en élévation, on constate que le parement intérieur, au sud, est couvert d'un revêtement de morber de couleur rosée, dont la surface est relativement irréguière.	Mur gouttereau nord d'un état antérieur de la chapelle
1	103	SP103	SM105	MR114			Sépulture située au nord du parvis (dégagée mais non fouillée), contenant plusieurs individus, majoritairement en position secondaire, le dernier corps étant protégé par un alignement de tuiles canal.Celui-ci a été coupé en deux par la construction de l'actuelle façade occidentale.	Sépulture pleine terre contemporaine de MR102 et SB105
1	104	SB105		ບ\$ 113			Amoncellement de moellons et de blocs constituant la partie centrale de SB105	Remplissage ou bouchage?
1	105	SB105	MR106	MR102		I.: 114 cm; L. conservée: 100 cm; H. conservée: 50 cm	Maçonnerie de plan carré (pour ce qui est visible aujourd'hui), présentant trois parements, nord, ouest et sud, de moellons et blocs équarris, liés à la terre. Au centre se trouve l'us 104 constituée de caillous, moellons et quelques blocs ennoyés dans un sédiment limoneux jaune très compact. À l'est la structure a été coupée par la mise en place de la façade occidentale de l'édifice.	Angle de la façade d'un état antérieur? tourelle d'escalier?
1	106	MR106	us 116	TR115			Lambeau de maçonnerie orientée nord-sud conservée sous SB105 auquel elle semble liée. Orientée nord-sud, seule l'assise inférieure est partiellement conservée. Celle-ci est faite de moellons bruts liés ai limon jaune Le parement extérieur, à l'ouest, est recouvert d'un enduit de mortier de couleur grise ayant une épaisseur moyenne de 2 cm. À l'extrémité septentrionale du mur, ce même revêtememnt se prolonge à l'extérieur du parement ouest de la structure SB105.	Angle nord-ouest d'un état antérieur de la façade?
1	107	SL107	MR102	us 100		Observé sur 1 m de large et 2 m de long	Surface damée d'un niveau très compact de couleur blanchâtre, constitué de cailloux anguleux, majoritairement disposés à plat, ennoyés dans une matrice de limon sableux.	Sol de circulation ou sol de travail?
1	108	MR108		SL107		***************************************	Parement oriental d'une maçonnerie nord-sud, formé de moellons équarris, à une face dressée, et de blocs lié à la terre, portant encore par endroit les restes d'un revêtement de mortier, encore bien visible dans l'angle nord-ouest formé par MR108 et le négatif de MR102. À l'arrière de ce parement se développe un amoncellement de moellons dont la particularité est d'avoir tous leur face dressée à l'est. La position de ces éléments fait penser à un parement effondré. Le parement ouest du mur, s'il existe, n'a pu être repéré.	Lambeau de façade effondrée? Interruption d'un chantier en cours?
1	109	SP109	MR102	บร 100			Fosse allongée adossée à la limite nord du négatif du mur MR102 et contenant des sépultures (immatures et périnataux, non fouillée)	Zone de sépultures

N° sond.		Fait	Relati	ens chronol	ogiques	n/		
N Sona.	us.	Fait	Sur.	Sous	Equivalent	Dimensions	Description	Identification
ì	110	MR102	us 102	us 100		L.:5 m; l.: 1,10 m	Longue empreinte linéaire orientée est-ouest dans le prolongement de MR102. En limite sud, sont conservés de loin en loin quelques fragments de maçonnerie (essembellement du mortier et quelques moeilons), ainsi que la base du revêtement de mortier qui enduisait le parement sud du mur.	Tranchée d'épierrement du mur nord de l'ancienne chapelle.
1	111	F\$111	MR101	us 100		1,15 m de diamètre	Fosse sub-circulaire percée à l'est de MR102, en ayant détruit une partie.	
1	112		MR108	us 100			Épais niveau de remblais se développant àlouest de MR108. Constitué, à la base de cailloux et d'éclats de pierres, au dessus, une série de moellons équarris, posés à plat, la face dressée dirigée vers l'est.	Couche d'effondrement ou couche de construction?
1	113		MR101, MR102, SB105, MR108				Surface se développant entre les cotes 307,40 m et 307,80 m NGF et correspondant à l'arasement des maçonneries situées à l'ouest de la façade.	Arasement pour reconstruction
1	114			MR106, MR102, MR108			Niveau argilo-limoneux de couleur grise, très compact et stérile, sur, ou dans lequel sont ancrées les maçonneries.	Toit du substratum
1	115	TR115	MR106			2,50 x 0,50 m	Tranchée récente ouverte le long de la façade ouest, au niveau du piédroit nord du portail	
1	116	MR102	SL107	us 113			Revêtement de mortier de couleur rosée, fait de sable et de chaux, incluant quelques cailloux. Il recouvre le parement sud du mur MR102	Préparation à recevoir un enduit plus fin.
1	117	MR106 SB105	us 105 - us 106	us 102 et SL107			Revêtement de mortier de couleur grise, à la granulométrie assez fine. Il recouvre le parement ouest du mur MR106 et semble se prolonger à la base du parement ouest de SB105	Signale l'antériorité des murs 105 et 106 par rapport au mur 102
1	118	TR118	MR102	us 100		5 m x 1 ml	Tranchée ouverte dans le prolongement de MR102 se continuant au delà de MR108 comblée par un remblai limono-sableux incluant de nombreux cailloux et quelques rares ossements humains.	Tranchée d'épierrement de MR102
1	119	SP119	SL107	us 101		0,60 m x 0,22 m	Sépulture pleine terre, orientée nord sud parce qu'elle était alignée sur MR106 avant qu'il ne soit arasé.	Sépulture pleine terre

Sondage	2							
N° sond.	us	Fait	Relatio Sur	ns chronol	ogiques Equivalent	Dimensions	Description	ldentification
2	2	MRO2	us 11	SB207	Lywyaith	L. max = 11,70 m l. max = 1 m		Mur gouttereau nord de l'édifice
2	4	MR04			MR13, MR14	L. max = 4,10 m l. max = 1 m	Contemporain des murs MR13 et MR14	Mur oriental du chevet
2	5	MR55	MR02		MR01	L. max = 1,25 m l. max = 1,35 m	Contemporain du mur de façade	Contrefort nord-ovest
2	6	MR66	us 11					Contrefort nord
2	203		บร 204				Terre organique	Niveau de surface
2	204	TR204	us 206	us 205			Creusernent linéaire nord-sud adossé à l'est du contrefort.	Sondage Services techniques
2	205	TR204	us 204	us 203			Sédimentation limono-sableuse de couleur grise incluant quelques blocs ou moellons et des ossements.	Sédimentation remuée récemment
2	206		SB207	us 204			Niveau grumeleux visible en berme est, limité à l'ouest par \$B207 (non fouillé car engagé sous la berme)	Comblement de la fosse d'insertion de la structure bâtie
2	207	SB207	MR02	206		L. min = 1,42m, I. min. = 0,50 m	Maçonnerie de moellons équarris, posés à plat et liés au mortier de chaux blanche. Partiellement engagée sous la berme, seul le parement ouest a pu être observé.	Possible enclos funéraire ou caveau
2	208	SP208	MRO2	SB207		L. min = 0,60 m I. max = 0,60 m	Comblement d'une fosse adossée au mur de la nef et contenant des ossements épars dans une matrice limono-sableuse brune. Elle est limitée, au nord, par la sépulture coffrée SP209,	Sépulture en pleine terre ou fosse de réduction de sépultures
2	209	SP209		\$B207; F\$208		L. min = 0,54 m I. max = 0,48 m	Structure constituée de blocs calcaires dressés de chant et recouvert de dalles plates, alignée sur lemur nord de la nef	
2	210	SP210		\$B207		L. min = 0,54 m I. max = 0,35 m	Fosse rectangulaire alignée sur le mur nord de la nef et dont les bordures sont marquées par des blocs posés de chant. Elle est limitée au sud par SP209 et au nord par SP211	Sépulture coffrée (non fouillée)
2	211	SP211	SP210	\$B207		L.min = 0,52 m f.max = 0,27 m	Fosse identique à celle de SP210 au nord de laquelle elle est adossée. La base de la sépulture est marquée par une dalle plate sortant de la berme de la tranchée technique	Sépulture coffrée (non fouillée). Contient les fragments d'un crâne d'immature. Forme avec SP210 une possible sépulture double.

Sc	ndage	3						
Nº sond.		Esa	Relations chronologiques					
3940.	" "	rait	Sur	Sous	Equivalent	Dimensions	Description	Identification
3	301	SL301	SL305				Carrelage de terres cuites	Sol actuel
3	302	F\$302	SL305	SL301			Large creusement orienté est ouest ayant entamé le soi SL305 et les rocher sous-jacent.	Fosse pour mise en place caveau SP304
3	303	SP304	us 304	us 307			Construction de blocs de calcaire équarris et dressés de chant formant la partie occidentale de l'extrados d'une structure votrée: SP304	Reconstruction d'une partie de la voûte du caveau SP304

N° sond,	Ds	Falt	Relatio Sur	ins chronoli Sous	ogiques Equivalent	Dimensions	Description .	Identification
3	304	SP304	us 302	us 303			Construction de blocs de calcaire équarris et mis en œuvre de façon désordonnée à l'aide d'un morter très compact, formant la partie orientale de l'extrados d'une structure volrtée: SP304.	Partie orientale, la plus ancienne du caveau SP304
3	305	SL305	SL306	us 302			Niveau de terre brune et compacte partiellement conservé en surface du sol SL306.	Niveau d'utilisation du sol SL306
3	306	SL306	\$P308	SL305			Niveau de sol constitué d'un empierrement de cailloux et de moellons dont la surface est polie. Ces éléments sont ennoyés dans un mortier de chaux blanche.	Sol de la chapelle
3	307	SP304	us 303	SL301			Sédimentation pulvérulente beige incluant mortier plus quelques cailloux et moellons.	Comblement de la fosse du caveau
3	308	SP308	\$L310	SL306			Sépulture en pleine terre installée dans une fosse creusée dans le substrat rocheux.	Inhumation antérieure au caveau
3	309	SP308	us 308	SL306			Comblement pulvérulent et plutôt caillouteux de la fosse à inhumation aménagée dans le rocher.	Comblement de la fosse de la sépulture SP308
3	310	SL310	SP311	SP308	-		Niveau compact de chaux plutôt horizontal à surface lissée. Seulement conservé dans la berme ouest du sondage.	Niveau de sol antérieur à SL306
3	311	SP311		us 312			Creusement d'une fosse à inhumation dans le substrat rocheux.	Possible sépulture
3	312	SP311	us 311	SL310			Comblement de terre mêlée de sable et de cailloux.	Comblement fosse de la sépulture

ន	indage	4						
N° sond,	US	Fait	Relatio Sur	ns chronol Sous	oglques Equivalent	Diritensions	Description	Identification
4	401	SL401	SL402		SL301	Sol de terr	es cuites	Carrelage actuel
4	402	SL402			SL306		sol constitué d'un empierrement de cailloux et de moellons face est polie. Ces éléments son ennoyés dans un mortier de che.	
4	403			SL402		Remblai de	terre pulvérulente supportant le sol empierré.	Préparation de sol
4	404	FS404						Fosse à inhumations
4	405	FS404	SL402				tion pulvérulente contenant quelques blocs, des cailloux et ssements et formant le comblement de la fosse à inhumations.	Comblement de la fosse ayant livré une monnaie attribuable à la première décennie du xwe s.
4	406	SP406	SP407	us 405			n coffre de bois, portant encore son couvercle et dont les parois par d'imposants blocs de calcaire. Semble orientée la tête à	Inhumation en coffre de bois
4	407	SP407	SP408	SP406		Sépulture e tête à l'oue	n coffre de bois de forme anthropomorphe. Semble orientée la st.	Inhumation en coffre de bois
4	408	SP408				couvercle,	ccidentale d'une sépulture en coffre de bois ayant perdu son Étrangement le corps est désorienté par rapport à la norme, ête se trouve à l'est.	Inhumation en coffre de bois
4	409	SP409				Coffre de b	ois très largement engagé sous la berme nord.	Inhumation en coffre de bois

Se	ndage	5						
N° sond.	us	Fait	420000000000000000000000000000000000000	ns chronol		Dimensions	Description	Identification
			Sur	Sous	Equivalent		The state of the s	augitungation
5	501		us 502				Terre brune très organique incluant des blocs de pierres, des tuiles, etc.	Niveau de sol actuel
5	502		us 510 us 513	us 501 _.			Epaisse couche de démolition composée de limon et de mortier et renfermant un nombre important de moellons équarris, de blocs et de tuiles.	Couche de démolition d'un état de la chapelle avant reconstruction
5	503	MR03	MR514	us 516			Maçonnerie formée d'éléments hétérogènes posés à plat et liés au mortier maigre	Partie inférieure du mur gouttereau sud
5	504	MR504		υs 512			Maçonnerie orientée nord-sud, constituée de deux parements de moellons équarris enserrant un blocage de plerres. Liées au mortier de chaux grasse.	Construction antérieure au mur sud de la chapelle actuelle
5	505	\$8505	MR504				Alignement de blocs et de moellons équarris et une face dressée, liés au mortier de chaux grasse et adossé au parement ouest de MR504.	Soubassement ou marche
5	506	STR506	MR504	SL508			Structure en quart de cercle constituée d'un radier formé de dalettes calcaires supportant une chambre centrale recouverte de chaux et des parois d'argile probablement cuite.	Possible moule, ou restes d'un petit four, liés au chantier de construction
5	507	MR507	us 512	นร 510			Petit muret orienté est-ouest comportant deux parements de petits moellons liés à la chaux	Limite nord du bassin BS509
5	508	SL508	MR514 SB506	us 513			Épais niveau de mortier de chaux blanche formant un niveau de sol.	Lambeau de sol, au nord du bassin BS509
6	509	BS509	MR504	us 510			Structure de plan rectangulaire limité au nord par MR507, dont le fond est constitué d'un épais niveau de chaux pure.	Bassin à éteindre ou à stocker la chaux
5	510	B\$509	SL508, us 509	us 513			Épaisse sédimentation faite de chaux mêlée d'un peu de limon, de quelques blocs de calcaire.	Abandon du bassin à chaux
5	511	SL511	MR504	us 512		•	Petit niveau de chaux damée, épousant la limite négative de la structure STR506.	Niveau de sol correspondant à l'utilisation de STR506
5	512		SL511	SL508			Sédimentation de chaux et de limon incluant quelques calloux.	Préparation de sol

N° sond.	บร	Fait	Relatio Sür	ns chronol Sous	giques Equivalent	Dimensions	Description	Identification
5	513		SL508, us 516				Épais niveau de terre beige incluant quelques cailloux et de la chaux.	Abandon des structures de chantier
5	514	MR514		STR506			Plusieurs blocs de pierres posées sur chant et alignées parallètement.	Mur ou sépultures coffrées
5	515	NE515		SL508			Négatif en quart de rond constitué de petits fragments de dallettes posées en soubassement et don les parois sont en argile.	Soubassement des parois du four ou du moule
5	516	MRO3	ST506	us 513			Comblement limoneux compact, le long de la base du mur sud de la chapelle.	Tranchée d'installation de la partie inférieure du mur goutereau sud de la chapelle

2. Inventaire du mobilier archéologique

N° us	N° Fait	Description	Datation
100		1 queue de poelon à pâte rouge et glaçure sans engobe.	Contemporain
103	SP103	Ossements et 2 dents	
205	TR204	Ossements (sépultures bouleversées)	
206		Os longs, calcaneums, fragments de crâne, 2 fragments d'assiette en faïence blanche, 1 fragment de porcelaine blanche	XVef s.
208	SP208	Ossements humains (fragments de crâne, phalanges, fibula, 2 fragments d'un même pot en céramique commune grise micacée (atelier de Mimet?)	XV°-XK° S.
301	SL301	1 fragment de panse de jatte (glaçure jaune sur pâte claire), 1 bord de vase à verser (glaçure sur engobe blanc à l'intérieur et brun sur le bord)	XVII ^e S.
306	SL306	Ossements humains (phalanges, côtes, cubitus), 2 fragments de panse d'un pot à cuire à pâte rouge kaolinitique glaçuré (production de type Cabasse), 1 fragment de céramique d'Ollières à pâte blanche et glaçure verte	fin xu ^e s.
307	SP304	Ossements humains (fragments de mâchoire, côtes, phalanges)	,
309		Ossements humains (réduction)	
405	FS404	Ossements humains (adultes et immatures), 4 clous, 1 monnaie (6 deniers de France), 2 fragments de céramique culinaire (marmite à anse horizontale) de type Ollières à pâte oxydante et glaçure au plomb (début xv* s.)	1710-1712
510		2 fragments de marmite de type Ollières oxydante à glaçure plombifère intérieure, 1 fragment de céramique commune grise de type pégau	fin x⊯° s.

3. Inventaire des photographies

	Architectures 7		
N° cliché	Sujet	Vu depujs	Auteur
DSCN7754-2	Façade occidentale	L'ouest	M.Vecchione
DSCN7756	Partie supérieure du portail d'entrée	L'ouest	M.Vecchione
DSCN7757	Appareil façade quest remontée	Sud-ouest	M.Vecchione
DSCN7758-2	Mur gouttereau sud	Sud	M.Vecchione
DSCN77548	Façade sud	Sud	M.Vecchione
DSCN7759	Mur sud du chevet	Sud	M.Vecchione
DSCN7761	Extérieur du chevet	Est	M.Vecchione
DSCN7765	Partie sud du chevet	Sucest	M.Vecchione
DSCN7771	Contrefort faisant le lien entre le chevet et la nef	Nord-est	M.Vecchione
IMG_0191	Mur nord du chevet	Nord-est	M.Vecchione
IMG_0192	Appareil soigné des contreforts	Nord	M.Vecchione
IMG_0194	Contrefort nord médian	Nord	M.Vecchione
IMG_0195	Appareil du mur gouttereau nord	Nord	M.Vecchione
IMG_0196	Contrefort nord parfaitement lié à a façade	Nord	M.Vecchione
IMG_0199	Façade et mur gouttereau sud	Sud-ouest	M.Vecchione
IMG_0205	Mur gouttereau sud, première travée	Sud	M.Vecchione
IMG_0210	Chevet et contreforts méridionaux	Sudest	M.Vecchione
IMG_0220-2	Portail de la nef	Ouest	M.Vecchione
IMG_0225	Chapelle Saint-Michel de Fuveau dans son cadre	`	M.Vecchione
IMG_0227	Chapelle Saint-Michel de Fuveau dans son cadre		M.Vecchione

Nº cliché	Sondage 1	100.70.7	Auteur
DSCN7785	Süjet Mur MR101 en avant de la façade occidentale	Quest	M.Vecchione
DSCN7787	Facade ouest	Ouest	M.Vecchione
DSCN7788	Mur MR101 en avant de la façade occidentale	Ouest	M.Vecchione
DSCN7790-2	SB105, MR106 et SL107	Sud	M.Vecchione
DSCN7791	MR106 et SL107	Nord	M.Vecchione
DSCN7792-2	MR106, SL107 et SP119	Nord	M.Vecchione
DSCN7793	Berme sud du sondage : SP119	Nord	M.Vecchione
IMG_0002	MR101	Ouest	M.Vecchione
MG_0013	Revêtement de mortier sur parement sud de MR102	Sud	M.Vecchione
MG_0017	Relevé de MR102		M.Vecchione
IMG_0024	MRIO1 et FS111	Sud	M.Vecchione
IMG_0026	MR101 et FS111	Est	M.Vecchione
#MG_0029	MR101	Ouest	M.Vecchione
IMG_0031	MR102, SB105 et SP103	Ouest	M.Vecchione
IMG_0037	MR102, SB105 et SP103	Ouest	M.Vecchlone
IMG_0039	MR102 et SB105	Sud	M.Vecchione
IMG_0041	MR102 et SB106	Sud	M.Vecchione
IMG_0043	\$B105, \$P103	Ovest	M.Vecchione
IMG_0058	Négatif d'épierrement de MR102	Ouest	M.Vecchione
IMG_0085	Négatif d'épierrement de MR102	Ouest	M.Vecchione
IMG_0086	Négatif d'épierrement de MR102	Ouest	M.Vecchlone
MG_0093	A gauche, fosses à inhumation alignées sur MR102	Ouest	M.Vecchione
IMG_0095	MR102, SB105 et SP103, ainsi que le sol SL107 à l'angle des murs MR12 et MR106	Ouest	M.Vecchione
IMG_0104	SP103 alignée sur MR105	Ouest	M.Vecchione
IMG_0105-2	SP103 alignée sur MR105	Nord	M.Vecchione
IMG_0105-3	SP103 , détail	Nord	M.Vecchione
IMG_0106	SP103, détail	Ouest	M.Vecchione
IMG_0109	SP103	Ouest	M.Vecchione
IMG_0159	MR102 et S8105	Sud	M.Vecchione
IMG_0160	MR101 et FS111	Est	M.Vecchione
MG_0162-2	MR108, ancienne façade	Est	M.Vecchione
MG_0165	Angle nord-ouest formé pae MR102 et MR108	Nord	M.Vecchione
MG_0166	Effondrement de la façade ouest du deuxième état	Nord	M.Vecchione

	Sondage 2.		
N° cliché	Sujet	Vu depuis	Auteur
DSCN7781	Vue générale du sondage 2 au décapage	Nord	M.Vecchione
IMG_0018	Tranchée services techniques vidée, apparition de SB207	Nord	M.Vecchione
IMG_0022	SB207	Nord	M.Vecchione
IMG_0140-2	SB207, us 206	Nord_ouest	M,Vecchione
IMG_0142	Apparition du substrat rocheux à la base du contrefort	Nord	M.Vecchione
IMG_0143	Point de jonction entre la base du muir gouttereau nord et le contrefort	Est	M.Vecchione

	Sondage 3		
N° cliché	Sujet	Vu depuis	Auteur
IMG_0004	Vue générale du sondage 3 après enlèvement du sol de terres cuites	Ouest	M.Vecchione
IMG_0006	SL305 et le caveau SP304	Ouest	M.Vecchion
IMG_0044	Sol empierré SL306 percé par la construction du caveau	Ouest	M.Vecchione
IMG_0046	Sol empierré SL306 percé par la construction du caveau	Ouest	M.Vecchione
IMG_0071	SP308 en cours de fouille	Est	M.Vecchione
IMG_0096	SP308 en fin de fouille	Est	M.Vecchione
IMG_0102	Coupe erme ouest du sondage : fosse de la sépulture SP311	Est	M.Vecchione
IMG_0121	SP308, détail	Est	M.Vecchione

	Sondage 4		
N° cliché	Sujet	Vu depuis	Auteur
IMG_0047	Vue générale du songa 4 en cours de fouille	Est	M.Vecchione
IMG_0051	A gauche, soi empierré SL402, à droite coffre de bois de la sépulture SP406	Est	M.Vecchione
IMG_0122	Sondage 4 en fin de fouille : SP406, SP407, SP408	Est	M.Vecchione
IMG_0129	Détails Sépultures SP406 et SP407	Nord	M.Vecchione
IMG_0131	Dégagement des sépultures SP408 et SP409	Ouest	M.Vecchione
MG_0139-2	Détail SP408 et SP409	Ouest	M.Vecchione

	Sondage, 5	The state of the s	
Nº clichá	Sujet	Vu depuis	Auteur
IMG_0073	Vue d'ensemble du sondage	Est	M.Vecchione
IMG_0075	ldem		M.Vecchione
IMG_0077	MR504, SL508 et STR506	Sud	M.Vecchione
IMG_0078	MR504 qui pénètre sous le mur gouttereau sud	Sud	M.Vecchione
IMG_0082-2	Yue d'ensemble légendée	Sud	M.Vecchione
IMG_0083	SL508 et STR506	Sud	M.Vecchione
IMG_0084	Vue zénithale de la structure STR 506	Sud	M.Vecchione
IMG_0151	Totalité des vestiges issus du sondage 5 : à gauche, MR504, au premier plan, le bassin 8S509, au milei MR507 et SL508, au fond STR506	Sud	M.Vecchione
IMG_0153	Sondage 5 en fin de fouille	Ouest	M.Vecchione
IMG_0156	Au premier plan SB505, puis MR504 et STR506	Ouest	M.Vecchione
IMG_0169	STR506- détail de la structure en fin de fouille	Ouest	M.Vecchione
IMG_0171	ldem	Ouest	M.Vecchione
IMG_0174	Coupe de la berme orientale	Ouest	M.Vecchione
JMG_0175	Détail du radier ou de la sole de STR 506	Ouest	M.Vecchione
IMG_0177	Elévation du mur gouttereau sud au droit du sondage 5	Sud	M.Vecchione
IMG_0179	Au fon de la tranchée, la couche d'argile grise sur le substrat rocheux	Sud	M.Vecchione

Y° clichě	Sujet Yu deput	s Auteur
frame1	Six Deniers de France (1710-172), issue de l'us 405 Revers	D.Michel
frame2	Six Deniers de France (1710-172), issue de l'us 405- Avers	D.Michel
frame3	Détail	D.Michel
frame4	Nom de Louis XIII	D.Miche
frame5	Nom de Louis XIII	D.Michel
frame6	Suite de l'inscription	D.Michel
frame7	Six	D.Michel
frame8	Deniers	D.Michel
frame9	Chiffre de Louis XIIII	D.Michel
frame10	Chiffre de Louis XIII	D.Michel
framel1	Comparaison 1	D.Michel
frame12	Comparaison 2	D.Michel



ministère de la Culture et de la Communication ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Evolution d'une chapelle du xie au xviile siècle

Chronologie Moyen Âge, époque moderne

Sujets et thèmes Édifice religieux. sépulture

Mobilier Céramique, monnaie

Réalisée en deux semaines, la campagne de diagnostic portant sur les abords immédiats et l'intérieur de la chapelle Saint-Michel de Fuveau s'est avérée très fournie en vestiges archéologiques susceptibles de nous éclairer sur la naissance et l'évolution de l'édifice.

À l'ouest, le sondage 1 a démontré l'existence d'une façade plus ancienne située approximativement à l'emplacement de l'actuelle et matérialisée par une maçonnerie angulaire et un mur épierré, angle nord-ouest d'un premier état de l'édifice contre lequel est appuyée une sépulture coupée par la construction de la façade actuelle. Nous pourrions associer à ce premier état de l'édifice les vestiges mis au jour dans le sondage 2, sous la forme d'un alignement de sépultures coffrées datant des XIe ou XIIe s.

Dans un second temps, on assiste à une tentative d'extension de la nef vers l'ouest par l'ajout d'une travée au nord de laquelle ont été aménagées plusieurs sépultures mais qui ne semble pas avoir résisté très longtemps avant de s'écrouler, d'où la présence de très nombreux moellons équarris et de mortier dans les remblais qui entourent l'édifice. C'est sans doute après cet épisode qu'est reconstruite la façade. Ainsi que le montre encore parfaitement aujourd'hui l'homogénéité de l'appareil de grès, cette reconstruction s'accompagne de la mise en place des contreforts latéraux ce qui pourrait signifier que jusque là la nef était charpentée et qu'elle n'est voûtée que depuis ce remontage de la façade. La rumeur prétend qu'en 1677, un maçon du nom de Masse aurait effectué d'importants travaux, allant jusqu'à « relever » la chapelle Saint-Michel. Si l'on s'appuie sur la monnaie, frappée au début du xvIIIe s., trouvée dans le sondage 4 dans un contexte de sépultures mises en place après la reconstruction de la façade, cette rumeur pourrait s'avérer exacte.

Cette fourchette chronologique très large, puisqu'elle s'étend de la fin du x1e s. au début du xvIIIe s., est affinée par les vestiges, dans le sondage 5, d'un chantier de reconstruction dont nous pouvons situer l'occurrence vers la fin du XIIIe ou le début du XIVe s. et bien que nous ignorions actuellement quelle est la partie de l'édifice reconstruite lors de cette campagne.

En dernier lieu nous devons rappeler que les sépultures n'ont pas été fouillées et qu'en l'absence de mobilier archéologique suffisamment pertinent elles permettraient d'établir la chronologie du site car les différents types de tombes présentes correspondent aux différents états de l'édifice: d'abord les coffres de pierres, puis les sépultures en pleine-terre, les caveaux et enfin les cercueils de bois. Pour finir, certaines publications attribuent la fondation de la chapelle Saint-Michel à un groupe de bénédictins de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, venus établir leur couvent sur la colline de Fuveau, dans le courant du VIIIe s. Nous précisons que rien de ce que nous avons pu voir des vestiges dégagés au cours de ce diagnostic, ne semble s'apparenter à cette période.

www.inrap.fr

Inrap	
Méditerranée	
561, rue Étienne Lend	oir, Km Delta, 30900 Nîmes
Tél. 04 66 36 04 07	

Code INSEE de la commune	13 040
Arrêté de prescription	SRA 2011/7118
Entité archéologique	_
Système d'information	93 10146
N° de site	_
Code Inrap	FA21130301
Code Méditerranée	2011-422